



## Journée internationale de solidarité avec la Palestine LE SOUTIEN INDÉFECTIBLE DE L'ALGÉRIE

Page 3

LE JEUNE

# INDÉPENDANT

www.Jeune-Independant.net

N° 8354 — DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

direction@jeune-Independant.net

DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE

Protéger plutôt  
que sanctionner

Page 2

13 engagements pour la sécurité sanitaire en Afrique

## LA DÉCLARATION D'ALGER BOUSSOLE DU CONTINENT



L'Afrique est résolue à atteindre sa sécurité sanitaire grâce à une mobilisation concertée de tous ses Etats. A l'issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, organisée à Alger, 29 pays ont adopté, à l'unanimité, la Déclaration d'Alger, qui constitue une plate-forme commune pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent, à travers l'unification des efforts visant à développer l'industrie pharmaceutique africaine et à réduire la dépendance à l'importation.

Page 5

PAIEMENT MOBILE

L'interopérabilité étendue  
à 15 banques

Page 4

COUPE DE LA CAF

Héroïques Usmistes,  
le CRB humilié

Page 11

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un plan national pour juguler  
les bouleversements

Page 24

## DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE

**PROTÉGER PLUTÔT QUE SANCTIONNER**

*La vente et la consommation de drogue et de substances psychotropes en milieu scolaire sont devenues une réalité que nul ne peut négliger. Ce fléau, qui inquiète de plus en plus les parents d'élèves, a fait réagir les pouvoirs publics en adoptant une stratégie structurée autour de trois axes, à savoir la prévention, le dépistage et la prise en charge médico-sociale.*

Plusieurs facteurs, expliquent les spécialistes, poussent les jeunes à consommer des drogues, notamment la curiosité, la pression des pairs, le stress, les troubles de l'humeur ou encore une faible estime de soi. Le phénomène ne touche plus seulement les lycéens, mais aussi les collégiens, et même certains élèves du primaire. «Une évolution inquiétante qui affecte leur scolarité, leur santé mentale et leur avenir social», alerte le Dr Tahar Boudjemâa, médecin résident, spécialiste en psychiatrie et santé mentale au CHU de Sidi Bel-Abbès. Interrogé par le Jeune Indépendant sur les nouvelles mesures prises par les autorités pour endiguer ce phénomène et protéger les enfants, le Dr Boudjemâa a salué cette initiative, qu'il décrit comme «une étape importante» dans la prise en charge des consommateurs de drogues en milieu scolaire. Il a souligné que l'accompagnement des élèves doit impérativement s'appuyer sur trois axes principaux, à savoir la prévention, la détection précoce et un suivi thérapeutique adapté.

Le psychiatre a insisté sur le fait que «lorsqu'un cas de consommation est confirmé, l'objectif n'est jamais la sanction, mais la protection, l'écoute et la réhabilitation». Il a rappelé que l'adolescence est une période de vulnérabilité, durant laquelle de nombreux facteurs sociaux, psychologiques ou familiaux peuvent favoriser la consommation. Selon lui, l'intervention doit être menée par une équipe multidisciplinaire regroupant médecins, psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs.

Le secteur de la santé, a-t-il précisé, doit assurer une évaluation clinique complète, identifier le



*Un fléau inquiétant.*

niveau de dépendance et proposer une prise en charge appropriée. Le Dr Boudjemâa a mis en avant l'importance du soutien psychologique, de la thérapie motivationnelle, du travail sur l'estime de soi, de la gestion du stress et de l'implication de la famille.

Concernant l'école, il a mis en garde contre toute forme de stigmatisation. Selon lui, l'établissement doit, au contraire, maintenir la continuité pédagogique afin de favoriser la reconstruction de l'élève et d'ancre durablement une culture de prévention. Le spécialiste a affirmé enfin que la lutte contre les drogues ne peut réussir que si elle est collective, multidisciplinaire et multidimensionnelle. «Seule une coordination étroite entre les secteurs concernés, à savoir la santé, l'éducation, la sécurité, la justice, et la société civile permettra d'endiguer durablement ce phé-

nomène qui menace la jeunesse algérienne.

#### PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET COORDINATION MULTISECTORIELLE

Conscients de l'ampleur du phénomène, les pouvoirs publics insistent sur l'importance d'un engagement collectif pour renforcer la prévention. Une stratégie de lutte a été mise en place impliquant plusieurs secteurs autour du même objectif, qui s'articule sur plusieurs volets. Les actions allant dans ce sens se sont multipliées ce dernier mois. Il s'agit d'abord du volet prévention qui repose principalement sur le renforcement de la sécurité aux abords des écoles ainsi que le lancement de caravanes de sensibilisation, le 2 novembre 2025 dans plusieurs wilayas du pays, sur les dangers de la drogue et des substances psychotropes en

milieu scolaire. Cette action de grande envergure est organisée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), en collaboration avec plusieurs départements ministériels, dont ceux de l'Intérieur, de la Santé, de l'Education nationale, de la Jeunesse, de la Solidarité nationale, des Sports et des Affaires religieuses. La campagne mobilise également la société civile. Pour recevoir le signalement concernant les drogues et substances psychotropes dans le milieu scolaire, un numéro vert 1111 vient d'être activé par le ministère de l'Education nationale. Ce service est désormais mis à disposition de l'ensemble de la communauté scolaire ainsi que des parents. Par ailleurs, le dépistage constitue un second volet, essentiel mais distinct de la prévention. Il vise à identifier rapidement les cas de consommation.

Enfin, la troisième phase concerne la prise en charge médicale et psychologique des élèves concernés.

Pour chapeauter toutes ces opérations, une commission multisectorielle a été installée par les ministres de l'Education, Mohamed Seghir Saâdaoui, et de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene. Elle est chargée d'élaborer une feuille de route nationale pour le dépistage de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes dans les établissements d'éducation, d'enseignement et de formation.

Cette instance aura pour mission de définir un protocole national de dépistage, ainsi que les modalités de prise en charge des élèves testés positifs. Les autorités insistent sur le respect de la loi et sur la nécessité de garantir la continuité du parcours scolaire de chaque enfant.

**Lynda Louifi**

## BOISSONS ÉNERGISANTES

**Une autre addiction qui gagne les jeunes**

**DES MÉDECINS** ont mis en garde contre les dangers d'une consommation excessive de boissons énergisantes, en raison de leurs effets néfastes sur la santé publique. Lors d'un séminaire de presse sur «Les dangers de la consommation de stimulants en famille et à l'école», organisé par l'Association des journalistes et reporters de la wilaya de Blida en collaboration avec l'Association médicale des Amis du patient, ils ont souligné que ces boissons représentent un risque de dépendance chez les adolescents. Ils ont indiqué que leur consommation a augmenté parallèlement à la dépendance à internet, aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux.

Dans ce contexte, Dr Rachid Ben Othman a insisté sur le fait que les boissons énergisantes présentent des risques à court et à long termes, avec des conséquences importantes sur la santé publique. Il a affirmé qu'elles peuvent engendrer une dépendance chez certains jeunes et adolescents lorsqu'elles sont consommées sans

discernement, de manière continue ou à doses déséquilibrées. Il a également relevé que ces produits sont désormais largement disponibles dans les cafés, les magasins de produits de beauté et les supermarchés, et qu'ils sont même vendus aux enfants malgré les risques qu'ils représentent pour leur santé.

A ce titre, il a appelé le ministère du Commerce à prendre des mesures strictes pour interdire leur vente aux mineurs et réglementer leur commercialisation exclusivement dans des points de vente désignés. Dans le même ordre d'idées, le professeur Abdelhafid Boudiba a expliqué que certains fabricants de boissons énergisantes recourent à des pratiques trompeuses. Alors que les étiquettes mettent en avant les bienfaits supposés de ces produits, elles omettent souvent de divulguer clairement leurs ingrédients ou les additifs stimulants qu'ils contiennent, lesquels présentent un risque pour la santé. Il a exhorté les consommateurs à réduire leur

consommation, évoquant leurs effets néfastes sur le cœur, le système nerveux et le cerveau, ainsi que leur potentiel à provoquer l'infertilité, le rétrécissement des artères et d'autres complications. Il a également mis en garde contre l'origine parfois inconnue de certaines de ces boissons, un facteur susceptible d'accroître encore les dangers qu'elles posent à la santé publique.

Le professeur Boudiba a rappelé la responsabilité des familles dans la lutte contre la consommation excessive de boissons énergisantes. Il a appelé à des campagnes de sensibilisation pour prévenir leur consommation et à la création de laboratoires indépendants chargés de les contrôler, soulignant qu'une consommation excessive augmente considérablement le risque de maladies.

De son côté, Dr Mohamed Taboub a plaidé pour une coordination entre le ministère de la Santé et le ministère du Commerce afin d'établir des mécanismes de contrôle et de

créer un organisme de régulation regroupant les secteurs public et privé. Cette structure serait chargée d'identifier les risques sanitaires liés à ces boissons et d'encadrer leur commercialisation. Il a estimé que les jeunes et les adolescents consomment des boissons énergisantes pour leurs bienfaits perçus, vitalité accrue, énergie décuplée, meilleure concentration, force musculaire renforcée, sans être conscients des risques qu'elles représentent. Il a souligné le manque de connaissances scientifiques du public concernant les boissons énergisantes et les stimulants, notant que leur consommation reste souvent anarchique, sans avis médical ou professionnel de santé. Il a, enfin, appelé à des mesures strictes pour endiguer cette vente non réglementée, signalant que de nombreuses boissons énergisantes entrent dans le pays en quantités limitées pour un usage personnel, échappant ainsi aux contrôles douaniers.

**T. Bouhamidi**

ALGÉRIE – PARLEMENT AFRICAIN

# Les jalons de coopération d'une Afrique plus unie

*Dans le cadre de ses efforts pour consolider les liens avec les institutions de l'Union africaine, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a reçu, hier, Chief Fortune Charumbira, président du Parlement africain, accompagné de sa délégation. Les échanges ont porté sur la coordination parlementaire autour des grands enjeux continentaux, notamment le développement durable, la paix et la sécurité, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance en Afrique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Chambre haute du Parlement.*

Depuis l'ouverture de la rencontre, M. Nasri a souligné l'importance de cette visite, déclarant que «le Conseil de la nation considère la coopération avec le Parlement africain comme un choix stratégique incarnant l'engagement historique de l'Algérie à soutenir la voie de l'unité et de la solidarité africaine». Il a ajouté que «l'Algérie aspire à renforcer sa présence au sein du Parlement africain, en soutenant ses actions dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, de la réforme institutionnelle et de la promotion de la bonne gouvernance».

Le président du Conseil de la nation a également souligné que cette visite est une opportunité pour intensifier la coordination législative avec les autres Parlements nationaux et accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment dans les domaines de l'intégration économique, de la transition énergétique et de l'autonomisation des jeunes et des femmes.

M. Nasri a soutenu que ces efforts s'inscrivent dans la conviction profonde qu'il existe un lien indissociable entre le développement et la stabilité, la paix et la sécurité, et notre engagement en faveur de politiques continentales concertées traduit cette vision».

## LE LEADERSHIP DE L'ALGÉRIE SALUÉ

Pour sa part, M. Charumbira a tenu à saluer la politique africaine de l'Algérie, conduite sous l'égide du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, déclarant qu'elle «se distingue par son caractère visionnaire, avec l'objectif de



L'Algérie consolide ses liens avec les institutions africaines.

rehausser le statut de l'Afrique et lui permettre de jouer pleinement son rôle, en valorisant ses ressources humaines et naturelles». Relevant qu'«elle demeure fidèle aux principes de lutte contre le colonialisme et s'emploie à garantir l'unité de l'Afrique et sa capacité à décider de son propre destin», il a tenu à saluer le rôle le leadership de l'Algérie dans son soutien indéfectible à la cause palestinienne et sa position inébranlable au siège des Nations unies, condamnant fermement les bombardements et les atrocités commises par l'entité sioniste à Gaza.

Le président du Parlement africain a, en outre, mis en avant «le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien aux institutions de l'Union africaine, et plus particulièrement son appui constant au Parlement afri-

cain depuis sa création». Relevant la contribution active de l'Algérie dans les travaux du Parlement africain, il a affirmé que «les membres algériens, issus du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale, apportent des contributions significatives aux débats parlementaires à l'échelle continentale. Ils participent activement à l'élaboration de politiques et de recommandations qui renforcent le travail collectif au sein du Parlement africain».

M. Charumbira a tenu à faire savoir que «renforcer la coopération avec le Parlement algérien constitue une étape importante pour consolider l'action parlementaire continentale», appelant à «élargir l'échange d'expériences législatives et intensifier la coordination pour élaborer

des positions communes au sein des instances de l'Union africaine».

A l'issue de la rencontre, les deux responsables ont réaffirmé leur engagement à «promouvoir les mécanismes de coopération au niveau bilatéral et continental» et à «unifier les efforts parlementaires pour soutenir les enjeux stratégiques de l'Afrique». Plusieurs priorités ont été identifiées, traduisant des engagements concrets pour le continent.

Les deux parties ont convenu de renforcer le dialogue parlementaire africain, afin d'intensifier les consultations entre le Parlement algérien et le Parlement africain et d'harmoniser les positions sur les grands enjeux du continent. Elles se sont également engagées à échanger les bonnes pratiques législatives, notamment dans la rédaction de lois, le suivi des politiques publiques et le contrôle parlementaire, afin de renforcer l'efficacité des institutions africaines.

La coordination serait également soutenue pour l'Agenda 2063 de l'Union africaine, avec un accent sur l'intégration économique, la transition énergétique, l'autonomisation des jeunes et des femmes, et le développement durable, éléments essentiels pour l'avenir du continent. Enfin, les deux responsables parlementaires ont décidé de concentrer leurs efforts sur la consolidation de la paix et de la sécurité, en élaborant des recommandations conjointes visant à renforcer la stabilité régionale et la prévention des conflits. Ils ont également convenu de poursuivre le dialogue et la coordination entre le Parlement algérien et le Parlement africain, dans l'objectif de bâtir une Afrique «unie, stable et prospère».

Sihem Bounabi

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

# Le soutien indéfectible de l'Algérie réaffirmé

**LA COMMUNAUTÉ** internationale a commémoré hier la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année. Cette date a une signification particulière pour les Palestiniens. Ce jour-là, en 1947, l'ONU adopta la fameuse résolution 181 qui prévoyait le partage de la Palestine. Une année où commença le malheur de ce peuple meurtri par les politiques génocidaires de l'entité sioniste, les expropriations illégales des terres et des biens des Palestiniens ainsi que l'exode massif vers d'autres pays voisins. C'est cette résolution qualifiée de funeste qui marqua à jamais la mémoire du peuple palestinien, obligé de survivre sous le joug sioniste, cerné par l'implantation de milliers de colonies, dans un système d'apartheid recyclé par les hordes sionistes. Depuis, la solution des deux Etats est restée figée, foulée par Israël et ses alliés occidentaux. Une situation

accentuée par la paralysie de la communauté internationale, incapable de juguler les menées expansionnistes israéliennes et ses agressions répétées contre les pays du voisinage. Cette politique sioniste n'a pas changé d'un iota et demeure effective jusqu'à aujourd'hui, en dépit des condamnations et des dénonciations. Pourquoi cette Journée internationale de solidarité ? C'est une occasion d'attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le fait que la question palestinienne est toujours en suspens et non résolue, malgré la publication de nombreuses résolutions internationales, et que le peuple palestinien n'a pas encore obtenu ses droits inaliénables définis par l'Assemblée générale, qui est le droit à l'autodétermination sans aucune ingérence extérieure, la création d'un Etat palestinien souverain avec sa capitale El Qods-Est sur les frontières de 1967, et le droit des Palestiniens de retourner à leurs terres et

propriétés desquelles ils ont été expulsés. A cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie et sa solidarité de principe avec la lutte du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de tous ses droits inaliénables, en tête desquels son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale. Dans un message lu en son nom par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrifet, lors d'une cérémonie organisée dernièrement à Alger, le président de la République a affirmé que «la persistance de l'agression menée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien, au mépris des règles les plus élémentaires du droit international et du droit international humanitaire, à travers la destruction systématique des infrastructures à Gaza, le ciblage du système de santé, le blocus, la famine et les

déplacements forcés, dans le but de rendre la vie sur place impossible, et la tragédie endurée par nos frères en Cisjordanie et à El-Qods (...) n'effaceront pas l'Etat palestinien». Malgré les immenses sacrifices, «le peuple palestinien continuera à résister sur sa terre, portant l'étendard de la lutte et le message de liberté et de dignité qu'il adresse, du milieu des décombres, à la conscience humaine, dont le soutien à la juste cause palestinienne se manifeste par une mobilisation mondiale croissante et des reconnaissances successives de l'Etat de Palestine», a souligné le président de la République dans son message. Le président de la République a souligné que «l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU constitue une étape essentielle pour consacrer le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant».

L'Union parlementaire arabe a également souligné que la cause palestinienne demeure une priorité historique. Dans un message signé par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali, cette instance a rappelé son soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, soulignant la nécessité d'adhérer pleinement au récent accord de cessez-le-feu. Dans son communiqué, M. Boughali a souligné que la cause palestinienne demeure «la première question centrale de la nation arabe, et que les droits des Palestiniens sont fixes et inaliénables», appelant notamment les Parlements régionaux et internationaux à intensifier leurs efforts politiques et juridiques pour soutenir le peuple palestinien, y compris la pleine reconnaissance de l'Etat palestinien.

Hachemi B.



## COOPÉRATION MÉDITERRANÉENNE

Appel au renforcement du partenariat économique

### LES RESPONSABLES

parlementaires des pays méditerranéens ont lancé, hier au Caire, un nouvel appel à renforcer la coopération économique entre les deux rives, à l'occasion du trentième anniversaire du Processus de Barcelone. L'Algérie a réaffirmé sa vision pour un partenariat fondé sur l'équité, la réciprocité et le respect de la souveraineté des peuples.

Lors des travaux du Sommet des présidents et du Forum de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, le membre du Conseil de la Nation, Mohamed Taher Bilal, a affirmé que l'Algérie aborde la dynamique de la coopération économique régionale avec une ambition renouvelée. Il a rappelé que l'ouverture économique engagée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appuyée par l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement, vise à élargir les partenariats du pays vers des secteurs plus vastes, en cohérence avec sa stratégie de développement global.

Le parlementaire a souligné que toute coopération économique durable doit reposer sur l'équité, la réciprocité et le respect mutuel, estimant que les échanges ne peuvent produire des bénéfices réels que si les avantages sont partagés entre toutes les parties. Selon lui, la vision algérienne d'un partenariat équilibré s'est concrétisée récemment avec l'organisation, en septembre dernier, de la quatrième édition de la Foire du commerce intra-africain (IATF), placée sous le patronage du président Tebboune.

Cette initiative, a-t-il indiqué, illustre la volonté du pays de promouvoir un modèle de développement fondé sur la justice économique et l'intégration régionale.

Le représentant du Conseil de la Nation a également rappelé que les mécanismes de coopération régionale resteront limités dans leur impact tant qu'ils n'intègrent pas la nécessité de lutter contre les formes résiduelles de colonialisme qui continuent d'entraver la stabilité en Méditerranée orientale et en Afrique du Nord. Il a insisté sur l'importance de respecter les droits des peuples et la souveraineté des États, dénonçant la spoliation des ressources des territoires sous occupation dans le cadre d'accords commerciaux jugés illégitimes.

La rencontre présidée par Hanafi Gebali, président de la Chambre des représentants d'Égypte, a réuni les responsables parlementaires des pays méditerranéens autour de l'objectif central de relancer et renforcer la coopération économique entre les deux rives, à l'occasion du trentième anniversaire du Processus de Barcelone.

R.B.

# PAIEMENT MOBILE L'interopérabilité étendue à 15 banques

*Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) prévoit d'étendre l'interopérabilité du paiement électronique via la téléphone mobile à 15 banques algériennes d'ici à 2026, en s'appuyant sur le code QR. C'est ce qu'a annoncé Assia Benchabla Queiroz, directrice générale de la GIE Monétique, signalant les efforts visant la généralisation de l'interopérabilité à l'ensemble des banques.*

Cette interopérabilité permettra aux utilisateurs des applications bancaires «DZ Mob Pay» d'effectuer des transferts d'argent directs entre particuliers (de compte à compte) et des paiements via code QR, sans que les deux parties n'appartiennent à la même banque. Pour les commerçants, cette innovation garantit un règlement rapide des biens et services, en moins de 10 secondes, quelle que soit la banque du client, a précisé la responsable dans sa déclaration à l'Agence officielle.

Actuellement, sept banques et Algérie Poste proposent déjà ce service à leurs clients grâce à de nouvelles applications, après leur intégration au réseau «DZ Mob Pay» début 2025. Il s'agit de la Banque nationale d'Algérie (BNA), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque de développement local (BDL), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), d'Algeria Gulf Bank (AGB), d'Al Salam Bank ainsi que Algérie Poste via son application «Baridi Mob».

Le nombre d'établissements participants devrait passer à neuf avant la fin de l'année, avec l'adhésion de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et de



Assia Benchabla-Queiroz

Fransabank Algérie. À terme, d'autres banques rejoindront le réseau, portant le total à 15 en 2026, a précisé la directrice générale, soulignant les efforts du GIE Monétique pour généraliser l'interopérabilité à l'ensemble des banques du pays. La plateforme DZ Mob Pay, supervisée par la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation des paiements, d'expansion des services financiers numériques et de promotion de l'inclusion financière. Elle repose sur une

infrastructure sécurisée assurant le flux fluide et confidentiel des transactions entre toutes les plateformes bancaires. Depuis son lancement début 2025, l'application «DZ Mob Pay» compte 79 130 utilisateurs et 11 873 commerçants. Le GIE Monétique étudie également la mise en place d'incitations pour encourager les commerçants et professionnels à adopter le paiement mobile via code QR. Sur le plan de la sécurité, la même responsable a assuré que les applications sont fortement protégées contre le piratage, conformes aux meilleures

pratiques internationales et garantissant la confidentialité et la traçabilité des transactions. Elle a cependant rappelé aux clients la nécessité de rester vigilants face aux tentatives de fraude. Parmi les projets futurs, figure le déploiement de la technologie «SoftPOS», prévue fin 2026. Celle-ci permettra aux téléphones équipés de la technologie NFC de devenir des terminaux de paiement électroniques, offrant aux commerçants la possibilité d'accepter des paiements sans contact, que ce soit via cartes bancaires ou smartphones.

Rim Boukhari

## ALGÉRIE – ÉGYPTE

# Une coopération pour des villes durables

**LE DÉPARTEMENT** de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire élargit sa coopération internationale. Après le Vietnam, c'est avec l'Egypte que l'Algérie renforce la coopération dans le domaine du logement du développement urbain et de l'aménagement des villes, avec la signature d'un mémorandum d'entente avec le ministre de la Planification et du Développement économique de la République arabe d'Egypte

C'est le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, et son homologue égyptien, Rania Al-Mashat, qui ont signé cet accord à l'issue de la neuvième session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, a indiqué hier le ministère de l'Habitat dans un communiqué.

«Cet accord vise à renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Egypte dans les domaines du logement, du développement urbain et de l'aménagement des villes, à travers l'échange d'expériences et d'expertises, notamment en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments, d'utilisation des énergies renouvelables dans les groupements urbains durables, ainsi que dans la recherche sur le béton, les

matériaux et les techniques de construction», a précisé la même source. Cette coopération inclut également l'échange d'expertises entre les bureaux d'études et les laboratoires techniques des deux pays, le renforcement des mécanismes de gestion et de maintenance des bâtiments, ainsi que la création d'opportunités pour la réalisation de projets conjoints dans les secteurs de la recherche, du logement, des systèmes d'urbanisme, des tissus urbains et de la gestion des villes, a ajouté le ministère de l'Habitat. Il convient de noter que ce mémorandum prévoit aussi la création d'un comité conjoint de coordination et de suivi. Ce dernier regroupe des responsables des secteurs concernés, qui se réunira régulièrement en alternance dans les deux pays pour accompagner la mise en œuvre pratique des dispositions de l'accord.

Le ministère a indiqué que ce mémorandum d'entente intervient après la signature,

il y a quelques jours, d'un mémorandum similaire avec le Vietnam, confirmant ainsi la dynamique croissante que connaît la coopération internationale dans le secteur du logement et de l'urbanisme.

Le département de M. Belaribi n'a pas manqué d'évoquer la dynamique que

connaît le secteur, évoquant «une hausse exceptionnelle» des investissements dans le secteur de l'éducation. Le ministre a, dans ce sens, souligné le renforcement des infrastructures éducatives ainsi que l'amélioration des conditions de scolarisation. Le point a été fait avec le ministre de l'Education nationale lors d'une réunion ministérielle consacrée à l'évaluation de la rentrée scolaire 2025/2026 ainsi qu'à la préparation de celle de 2026/2027.

Afin d'assurer une meilleure intégration des politiques sectorielles, le ministre a insisté sur la nécessité de réaliser les infrastructures éducatives parallèlement au lancement des grands projets de logements, en particulier la première tranche du programme AADL 3, qui comprend 46 000 logements répartis à travers les wilayas du pays. Cela, a-t-on précisé, permettra de créer des quartiers intégrés garantissant la disponibilité des structures éducatives dans les nouveaux sites d'habitation destinés aux bénéficiaires. Les avancées enregistrées dans le secteur du logement, caractérisées par le lancement de nouveaux projets AADL 3, ont été, en outre, mises en avant par le ministre de l'Habitat.

Lilia Aït Akli

## ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA DÉCLARATION D'ALGER

# Les 13 engagements pour atteindre la sécurité sanitaire

*L'Afrique est résolue à atteindre sa sécurité sanitaire grâce à une mobilisation concertée de tous ses Etats. A l'issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, organisée à Alger, 29 pays ont adopté, à l'unanimité, la Déclaration d'Alger, qui constitue une plate-forme commune pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent, à travers l'unification des efforts visant à développer l'industrie pharmaceutique africaine et à réduire la dépendance à l'importation.*

**L**a Déclaration d'Alger, dont le texte a été lu par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a été adoptée par les pays participants à la conférence : Algérie, Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Côte-d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. La Déclaration d'Alger, qui vient de couronner deux jours de discussions entre les ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique, et les représentants des instances africaines et internationales participant à cette conférence, comporte 13 engagements collectifs des pays africains participants, reflétant une vision commune visant à garantir la sécurité sanitaire du continent. Ces engagements concernent le renforcement des pôles de fabrication des produits pharmaceutiques et des vaccins au niveau local et régional à travers l'Afrique, en tirant profit des opportunités offertes



par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que l'encouragement de partenariats durables entre les secteurs public et privé pour accroître les capacités industrielles et stimuler les investissements à long terme.

Les pays africains participants s'engagent également à renforcer les agences nationales de régulation et à accélérer le processus d'unification réglementaire via l'Agence africaine du médicament et le Programme d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique, tout en garantissant la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits de

santé.

La Déclaration d'Alger prévoit aussi le soutien à la reconnaissance mutuelle des décisions réglementaires au sein des regroupements régionaux afin de faciliter un accès plus rapide aux médicaments, vaccins et dispositifs médicaux de qualité, ainsi que le soutien au rôle de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique (FATP) et d'autres mécanismes dédiés au transfert de technologie, à l'accès à la propriété intellectuelle et à la promotion de l'innovation locale. En outre, il a été convenu de renforcer la coopération entre les universités, les instituts de recherche et l'industrie pour développer le capital humain et bâtir des écosystèmes d'innovation.

#### LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE EN AFRIQUE

Les institutions financières continentales et internationales, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque africaine d'export-import (Afreximbank) et la Banque islamique de developpe-

ment (BID), sont, pour leur part, invitées à mettre en place des mécanismes de financement innovants au bénéfice des producteurs et organismes acquéreurs, ainsi qu'à faciliter l'accès des acheteurs africains à des prêts préférentiels afin de garantir une demande stable et d'encourager la production locale.

Il a été convenu de renforcer le mécanisme d'achat unifié des médicaments aux niveaux régional et continental, en sus de maintenir un échange régulier entre les pays africains, les autorités réglementaires, les représentants de l'industrie et les partenaires. L'objectif est d'évaluer l'état d'avancement réalisé, d'identifier les défis de renforcement de la souveraineté pharmaceutique africaine et d'encourager les pays africains membres à intégrer ces engagements dans leurs politiques et leurs stratégies nationales.

Les participants à cette Conférence continentale ont par ailleurs affirmé le rôle pionnier de l'Algérie dans la conduite du processus de souveraineté sanitaire en Afrique, à travers le renforcement de la coopération

dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. On peut citer, dans ce sens, les témoignages de plusieurs responsables africains, à l'instar du ministre du secteur public des affaires en Egypte, Mohamed Chimi, lequel a salué le potentiel de l'Algérie en matière de production de médicaments et de consommables médicaux, soulignant que l'Afrique a besoin du soutien et de l'accompagnement de l'Algérie, aux côtés des autres pays pionniers dans ce domaine, comme l'Egypte et l'Afrique du Sud, pour réaliser la sécurité sanitaire.

De son côté, la secrétaire d'Etat à la Santé publique et à la Prévention du Tchad, Mbaidéji Dekandji Francine, a exprimé son admiration pour l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, d'autant qu'elle compte plus de 230 usines. Il a souligné que ce développement constitue «un pas important» à soutenir par des partenariats africains pour permettre au continent d'atteindre sa sécurité sanitaire, et ce à travers «des produits 100 % africains».

Hamid B.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# Partage d'expertise et partenariats continentaux

**A L'OCCASION** de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et les technologies de santé, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a multiplié les rencontres bilatérales, notamment avec les représentants de l'Unicef et des délégations de pays africains, afin de consolider le rôle du pays dans le renforcement de l'autonomie pharmaceutique et le partage d'expertises.

Le ministre de la Santé a accueilli Abdellah Makhlof, directeur régional des approvisionnements pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'Unicef, en présence de Katarina Johansson, représentante de l'organisation en Algérie. Au cours de l'échange, M. Makhlof a salué le rôle de l'Algérie en tant que leader continental. Il a également présenté un aperçu des capacités mondiales et régionales de l'Unicef en matière d'approvisionnement, mettant en avant l'expertise du département chargé de la gestion des chaînes d'approvisionnement des produits de santé. Le responsable de l'Unicef a également souligné que «la demande croissante en fournitures sanitaires dans la région MENA ouvre des perspectives prometteuses pour une collaboration avec l'Algérie, au regard du développement de son industrie pharmaceutique».

De son côté, M. Johansson a salué «le rôle moteur de l'Algérie dans le renforcement de la coopération sanitaire africaine», exprimant la volonté de l'Unicef de soutenir ces initiatives.

Suite à cet échange, le ministre a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à travailler avec l'Unicef pour développer des partenariats concrets dans la production locale de médicaments, en coordination avec les services du ministère, notamment la Direction de la pharmacie et des équipements de santé, afin d'organiser une réunion technique pour identifier les axes de coopération possibles. La rencontre s'est conclue par l'accent mis sur l'importance de mettre en place un cadre de coopération commun pour soutenir la production locale, répondre aux besoins régionaux et renforcer la sécurité sanitaire en Algérie et dans la région MENA, tout en appuyant les efforts humanitaires dans les pays affectés par les crises.

#### L'ALGÉRIE ET L'EGYPTE DONNENT CORPS À LA DÉCLARATION D'ALGER

Par ailleurs, M. Aït Messaoudène a mis en avant «le rôle de premier plan de l'Algérie et de l'Egypte dans le soutien à la coopération sanitaire au niveau africain», et ce lors de sa rencontre avec Mohamed Chimi, ministre du Secteur public d'Egypte. Le ministre de la Santé a également souligné l'importance de cette rencontre continentale en tant que plate-forme d'unification des efforts africains dans l'industrie pharmaceutique, promouvoir la sécurité sanitaire et soutenir le développement durable sur le continent. Il a ainsi assuré de l'importance de «traduire les axes de l'Appel d'Alger en programmes concrets et projets tangibles,

perceptibles par chaque citoyen africain», tout en affirmant «l'engagement commun de l'Algérie et de l'Egypte à poursuivre la coordination et renforcer la coopération pour bâtir un système de santé africain plus résilient et durable, fondé sur les valeurs de fraternité et de solidarité africaine».

Pour sa part, le ministre égyptien a exprimé «sa profonde appréciation pour l'organisation, par l'Algérie, de cet événement majeur», le qualifiant d'«opportunité idéale pour renforcer les relations bilatérales et promouvoir la coopération sanitaire entre nos deux pays». Il a assuré de la disponibilité de l'Egypte à partager son expérience dans le développement de l'industrie pharmaceutique locale. Les deux responsables ont réaffirmé leur engagement commun à poursuivre la coordination et à renforcer leur collaboration dans la perspective de bâtir une architecture sanitaire africaine plus solide, plus intégrée et plus durable.

Partage d'expertise avec le Tchad et la Côte-d'Ivoire

Le ministre a également reçu la Secrétaire d'Etat à la Santé publique et à la Prévention du Tchad, Francine Mbaidéji Dekandji, et Marie Chantal Assouan, représentante de la République de Côte-d'Ivoire.

Avec la représentante du Tchad, M. Aït Messaoudène a présenté le système de santé algérien, en particulier les dispositifs de surveillance, d'alerte et de réponse rapide aux pandémies et urgences sanitaires, ainsi que les programmes de santé non

transmissible, santé scolaire et santé mentale, mettant l'accent sur l'innovation dans l'industrie pharmaceutique et le développement des compétences humaines. Les deux parties ont discuté des perspectives de coopération pharmaceutique, notamment le développement des industries locales, l'augmentation de la capacité de production et le respect des standards internationaux de qualité, tout en encourageant la recherche sur de nouveaux médicaments et les investissements dans le secteur pharmaceutique.

Quant à la Côte-d'Ivoire, Mme Assouan a exprimé sa gratitude pour l'organisation de l'événement et rappelé l'importance de telles initiatives pour renforcer la coopération sanitaire et le partage d'expériences africaines.

Elle a présenté l'évolution du système de santé ivoirien et les réformes visant à améliorer l'efficacité de la couverture sanitaire. M. Aït Messaoudène, a, pour sa part, détaillé les programmes de prévention, de vaccination et d'amélioration des services médicaux, ainsi que les expériences algériennes dans la gestion des épidémies et maladies transmissibles et non transmissibles.

Les échanges ont aussi mis en évidence la nécessité d'un transfert de savoir-faire et de l'utilisation des plates-formes numériques pharmaceutiques et des programmes de formation comme leviers pour améliorer l'efficacité du secteur de la santé et atteindre une couverture sanitaire complète et durable.

Sihem Bounabi

**PRÈS DE 35 000** patients souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale bénéficient actuellement de séances de dialyse à travers 420 centres spécialisés répartis sur tout le territoire national, a indiqué hier le Pr Tahar Rayan, spécialiste en néphrologie et président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation rénale (SANDT).

Cette annonce a été faite lors de l'ouverture du 30e Congrès de néphrologie, qui se tient à Alger sur deux jours et rassemble près de 500 spécialistes venus d'Algérie et de plusieurs pays. L'événement met en lumière les efforts du pays pour améliorer la prise en charge des maladies rénales et constitue un cadre privilégié d'échanges scientifiques sur les traitements innovants, la greffe rénale, les maladies génétiques et les impacts des médicaments sur les reins.

« Le nombre de patients atteints d'insuffisance rénale terminale ne cesse d'augmenter, et il est crucial de renforcer la sensibilisation sur le don d'organes », a souligné le Pr Rayan. Il a précisé que l'Algérie réalise en moyenne 200 greffes rénales par an à partir de donneurs vivants, un chiffre jugé insuffisant face à la demande croissante. « Nous devons multiplier les campagnes d'information pour encourager le don de rein, afin de permettre aux patients de mener une vie normale et de réduire les listes d'attente », a-t-il souligné.

Le spécialiste a également rappelé les principaux facteurs de risque. « Environ 50 % des patients dialysés sont atteints de diabète ou d'hypertension artérielle. Les maladies rénales sont souvent liées à des complications cardiovasculaires comme les accidents vasculaires cérébraux ou les infarctus du myocarde », a-t-il précisé. Il a recommandé des contrôles réguliers, une alimentation équilibrée et une hydratation adéquate comme mesures préventives essentielles. Le congrès, qui se veut à la fois scientifique et pédagogique, prévoit des ateliers, des communications et des sessions pratiques sur la greffe rénale, les dernières innovations thérapeutiques, l'impact des médicaments et la prise en charge des maladies rares ou génétiques. Ces échanges permettent aux spécialistes d'évaluer les avancées locales, de partager les bonnes pratiques et de réfléchir à des solutions adaptées au contexte national.

Pour le Pr Rayan, l'un des enjeux majeurs demeure le développement de la transplantation rénale. « Nous devons créer un environnement favorable pour augmenter le nombre de donneurs et renforcer les capacités des centres de greffe, tout en garantissant la sécurité et la qualité des procédures », a-t-il ajouté. Il a également mis en avant l'importance de former davantage de professionnels de santé spécialisés dans la néphrologie, la dialyse et la transplantation pour répondre aux besoins croissants.

Aymen D.

## MALADIES TRANSMISSIBLES DANS LES ÉCOLES **Sécurité sanitaire renforcée pour les élèves**

Face à la recrudescence des maladies transmissibles dans plusieurs wilayas du pays, le ministère de l'Éducation nationale a déclenché une vaste campagne de nettoyage et de désinfection des établissements scolaires. L'opération se déroule en coordination étroite avec les services de l'hygiène sanitaire et les présidents d'APC, avec pour objectif de renforcer les mesures d'hygiène et de prévenir les risques épidémiques au sein des écoles.



Vaste campagne de nettoyage.

**S**elon une note adressée aux directeurs de l'éducation des wilayas, cette campagne nationale de nettoyage et de désinfection des établissements éducatifs, vise à renforcer les mesures de prévention sanitaire au sein des établissements scolaires.

Les services du département de Mohamed Seghir Saâdaoui ont lancé cette campagne nationale en coordination avec les différents secteurs ministériels, institutions et organismes concernés, ainsi qu'avec la participation des associations de parents d'élèves, et ce, dans les trois cycles d'enseignement et leurs environs.

Le ministère a ordonné à ses services dans les wilayas de coordonner sérieusement et efficacement avec les présidents des communes et les services sanitaires, en mettant l'accent sur le nettoyage et la désinfection des établissements et de toutes leurs installations, telles que les salles pédagogiques et

administratives, les cantines, les cours et les sanitaires. Ceci devra se faire, selon la note ministérielle, conformément aux normes et règles liées à la santé et à l'hygiène, en plus de l'entretien des sanitaires, des réseaux d'assainissement, et de l'élimination de toute source de pollution susceptible de favoriser la propagation de maladies transmissibles et contagieuses. Il est également demandé de se débarrasser de tous types de déchets à l'intérieur des établissements, de désinfecter et traiter les réservoirs et citerne d'eau utilisés, et d'assurer la disponibilité d'eau et de savon liquide dans les sanitaires pour prévenir les risques de transmission. Le ministère appelle également à l'interdiction de l'utilisation des eaux non contrôlées ou non traitées, notamment celles provenant de puits ou de citerne non désinfectées. La note recommande la consommation d'eau potable propre ou préalablement bouillie. Les établissements sont invités à organiser

de courtes séances de sensibilisation pour rappeler aux élèves l'importance de l'hygiène personnelle et des gestes de prévention, notamment, le lavage régulier des mains. Cette campagne, faut-il le noter, intervient alors que plusieurs établissements scolaires, dans différentes wilayas, ont récemment signalé des cas de gale, une maladie contagieuse favorisée par les conditions d'hygiène insuffisantes.

De son côté, le ministère de la Santé avait publié la note n°25, en date du 6 novembre 2025, adressée aux directeurs de la santé et de la population à travers les wilayas, en coordination avec les directeurs des établissements de santé de proximité. Cette note concerne les mesures préventives à adopter en cas de détection de cas de gale au sein des établissements scolaires, dans le cadre de la protection des élèves et de la garantie d'un environnement scolaire sain et sécurisé.

**Lynda Louifi**

## SÉCURITÉ DE L'EAU **Un secteur qui ouvre la voie aux métiers de demain**

**DANS LE CADRE** de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat et en partenariat avec le Haut Conseil de la jeunesse, M. Moustafa Hidaoui, ministre de la Jeunesse chargé du Haut Conseil de la Jeunesse, a présidé la cérémonie de clôture d'un atelier sur le thème « Investir dans la sécurité de l'eau et les opportunités d'emploi », tenu récemment à l'École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida. Cet atelier a été organisé par la Commission Environnement et Développement durable du Haut Conseil de la Jeunesse, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure de l'Hydraulique.

Dans son allocution, M. Hidaoui a souligné l'importance capitale de cet événement, qui a réuni experts, chercheurs et étudiants. Il a rappelé que la sécurité de l'eau constitue une priorité stratégique majeure pour le pays, au regard des défis climatiques et économiques actuels. Le ministre de la Jeunesse a mis en avant le rôle des jeunes dans l'élaboration de solutions pour renforcer la sécurité hydrique et a évoqué les efforts engagés par le Haut Conseil de la Jeunesse pour soutenir l'action de l'État dans ce domaine crucial. L'Algérie, comme

le reste du monde, est confrontée à des défis liés au changement climatique, nécessitant une mobilisation accrue. À ce titre, M. Hidaoui a rappelé la création, par le Haut Conseil de la Jeunesse, d'un réseau national mobilisant de jeunes talents afin de défendre la sécurité hydrique du pays. Ce réseau se veut un espace de réflexion durable, un forum d'échange d'idées et de visions novatrices, ainsi qu'une plateforme de dialogue avec les jeunes à travers le monde autour de cette question essentielle. Il convient de noter que cet atelier, qui a rassemblé des experts et des spécialistes du secteur ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels, s'est conclu par plusieurs recommandations. Parmi les plus importantes figurent la mise à jour et la réglementation de l'exploitation des ressources naturelles non conventionnelles, ainsi que l'intensification des efforts visant à établir une plateforme nationale de données accessible aux chercheurs, aux étudiants, aux porteurs de projets et aux institutions, regroupant des informations et des statistiques relatives au secteur de l'hydraulique.

**T. Bouhamidi**

## LA FUTURE ARMÉE UKRAINIENNE

# Le zugzwang pour l'UE

Le zugzwang est une situation dans le jeu d'échecs dans laquelle le joueur n'a aucun mouvement favorable possible toute action qu'il fera entraînera une détérioration imminente de sa position sur le plateau de jeu.

Par Oleg Nesterenko  
Président du CCIE

Dans le cadre des actuelles négociations officieuses de l'accord de paix entre l'Ukraine et la Fédération de Russie ou, pour être plus précis, entre le bloc de l'OTAN et Moscou, la question du nombre du contingent de l'armée ukrainienne de la période post-guerre est présentée comme un des points clés du désaccord entre les Russes et les Ukrainiens, avec les « va-t-en-guerre » européens derrière.

Sans présenter l'analyse de l'ensemble des clauses d'un éventuel accord de paix, je m'arrêterai sur la question quantitative de la future armée ukrainienne, dont l'importance, singulièrement sous-estimée, transcende les narrations propagandistes des grands médias occidentaux.

Le récit dominant oppose la volonté de Moscou de minimiser le nombre de militaires dans l'armée ukrainienne à la position du camp ukraino-européen, réticent à toute réduction d'effectifs.

Le plan de paix proposé par l'administration Trump préconise une réduction de l'armée ukrainienne à 600 000 militaires actifs, tandis que les exigences de l'Union Européenne oscillent autour de 800 000 individus.

Cela étant, il est à souligner que la focalisation sur l'aspect sécuritaire de cette question s'avère non seulement fallacieuse, mais aussi déconnectée des impératifs socio-économiques de la réalité que l'Ukraine connaîtra dans un avenir proche. L'équation est considérablement plus complexe.

### LES EFFECTIFS DE L'ARMÉE

Aujourd'hui, le nombre exact de soldats et d'officiers servant dans l'armée ukrainienne reste indéterminé. Les estimations, issues de sources officielles et non officielles, suggèrent une fourchette de 800 à 950 mille individus, incluant un nombre significatif de déserteurs, estimé entre 200 et 300 mille selon diverses sources ukrainiennes (le chiffre officiel de plus de 120 000 poursuites judiciaires intentées contre des militaires ayant déserté les rangs de l'armée ukrainienne ne reflète guère l'ampleur réelle de l'exode).

En conséquence, l'effectif réel de l'armée ukrainienne se situerait entre 500 et 750 mille personnes, dont environ 200 mille sont directement engagées dans les combats sur la ligne de front.

Quelle est la signification de ces chiffres présentés ?

Le fait que ces effectifs s'inscrivent bien dans la « zone de marchandise » proposée par Washington, suggérant une absence de demande de sacrifices en termes d'effectifs de la future armée ukrainienne, constitue un aspect non éclairé par les médias mainstream occidentaux, mais, néanmoins, secondaire de la problématique.

Il est pertinent de rappeler qu'avant l'entrée de la Russie en guerre, l'ensemble des forces armées ukrainiennes comptait environ 200 mille soldats et officiers. Ce chiffre tenait déjà compte de la guerre menée par Kiev dans la région du Donbass depuis avril 2014.

Parallèlement, les armées les plus importantes des pays de l'Union Européenne en termes d'effectifs actifs, telles que celles de la France et de la Pologne, comptent également près de 200 mille militaires chacune. Cette taille relativement réduite s'explique par le fait qu'en temps de paix,



des armées plus importantes pour des pays ayant le poids démographique et économique de la France constituerait une charge économique excessive. Une augmentation hypothétique des effectifs militaires français de 200 à 300 mille serait fortement préjudiciable à une économie se situant déjà au bord de la récession.

L'Ukraine, confrontée à un effondrement économique et démographique avéré, ne sera pas en mesure de financer une armée de 800 mille hommes, ni même de maintenir un effectif de 200 mille militaires actifs comme avant 2022. À l'issue du conflit, le pays sera plongé dans une récession profonde et durable.

Qu'ils le veuillent ou non, même une fois le conflit actuel achevé, les contribuables européens devront inéluctablement continuer de financer Kiev par le biais de dotations massives, se chiffrant à plusieurs dizaines de milliards d'euros par an et gravant ainsi durablement les finances publiques des pays européens.

### LE PIÈGE UKRAINIEN : ZUGZWANG

Les narratifs véhiculés par les canaux de propagande du bloc otanien quant au rôle futur et crucial de l'armée ukrainienne dans la défense de l'Union Européenne divergent considérablement de la réalité.

Contrairement aux affirmations publiques, aucun gouvernement européen, aussi russophobe soit-il, ne consentira à des sacrifices substantiels au profit d'une armée étrangère, dont la fonction se limite à constituer un rempart temporaire face à l'armée russe, un « consommable » stratégique pendant les quelques années nécessaires au renforcement des forces armées nationales.

A l'issue de ce processus, il est certainement prévu que l'armée ukrainienne, déjà chroniquement sous-alimentée même en

période de guerre, soit progressivement abandonnée à son propre sort, faute d'une dotation annuelle de plusieurs dizaines de milliards d'euros, indispensable au maintien du niveau de capacité affiché dans les déclarations officielles.

Cela étant, le futur drame réputationnel des capitales européennes réside dans le fait que, sans reléguer l'Ukraine au statut d'État paria et sans fermer hermétiquement sa frontière avec l'UE, l'interruption des perfusions financières susmentionnées s'avérera irréalisable, même en cas d'accession massive au pouvoir, dans les pays de l'Union, de gouvernements souverainistes, voire ouvertement anti-ukrainiens.

Pourquoi ?

Actuellement, la rémunération d'un soldat de rang directement engagé dans les zones de combat excède fréquemment 100 000 hryvnias, soit près de 2 000 euros par mois. Depuis plusieurs années, plus de 200 000 individus, sur un effectif total estimé entre 500 000 et 750 000 militaires d'actifs au sein de l'armée ukrainienne, se sont non seulement familiarisés avec la confrontation directe à la mort et l'acte de tuer, mais également habitués à percevoir une rétribution qui, pour la majorité d'entre eux, représente un multiple de 5 par rapport à leurs revenus civils antérieurs au conflit.

À titre indicatif, le revenu moyen de la population ukrainienne en 2021 s'élevait à 14 018 hryvnias par mois, soit environ 434 euros bruts (ministère des Finances de l'Ukraine, 2021).

Au sortir du conflit armé, des centaines de milliers de combattants retrouveront une vie civile désenchantée, confrontés à une économie en ruines et à la quête ardue d'un emploi précaire, rétribué au mieux quelques centaines d'euros mensuels.

Les sondages déjà réalisés en Ukraine sont sans équivoque et n'ont aucun effet de sur-

prise : tout au moins, plusieurs dizaines de milliers de personnes habituées à tuer, et avec la psyché détruite par la guerre, prendront le chemin de l'Union Européenne afin d'y retrouver le niveau de rémunération auquel elles se sont habituées depuis des années de guerre, et ce par tous les moyens qui seront à leur disposition.

Les capitales européennes seront alors confrontées à un choix très restreint : soit maintenir un financement substantiel et pérenne de l'armée et de l'économie ukrainiennes, soit accueillir sur leur sol des dizaines de milliers d'individus déséquilibrés ayant l'expérience de tuer, en quête d'un niveau de vie confortable, soit, comme mentionné plus haut, mettre l'Ukraine sous le statut d'état paria et fermer sa frontière à la libre circulation avec l'UE.

Au regard des politiques menées ces dernières années par Bruxelles et la majorité des gouvernements européens, et considérant les risques inhérents pour les « élites » à la seconde option, le maintien d'un financement conséquent de Kiev apparaît comme le moindre mal.

Cependant, l'indignation affichée par les décideurs européens face à la proposition de l'administration Trump de ramener les effectifs de l'armée ukrainienne à 600 000 hommes à la fin du conflit relève d'une grossière chimère dont l'objectif véritable serait d'empêcher la signature d'un accord de paix et de faire perdurer la guerre le temps nécessaire pour l'Union Européenne de restructurer ses armées au prix de sacrifices socio-économiques que ses contribuables feront de gré ou de force.

Oleg Nesterenko est aussi un ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Plus de 100 000 doses de réceptionnées

**LA WILAYA** de Bejaïa a réceptionné un quota de plus de 100.000 doses de vaccin contre la poliomélique. C'est ce qu'a indiqué la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le secteur de la santé a reçu 100 450 doses de vaccin, en prévision des premières Journées nationales de vaccination contre la poliomélique, prévues du 30 novembre au 6 décembre, a précisé le service de prévention générale à la DSP. Deux autres séances de vaccination sont programmées du 21 au 27 décembre pour le second passage, et du 25 au 31 janvier 2026 pour le troisième, a-t-on ajouté.

Près de 70 000 enfants âgés de 2 mois à 5 ans sont concernés par cette campagne dans la wilaya de Bejaïa, indique le service de prévention générale. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés par la DSP pour assurer la réussite de l'opération. Les établissements publics de santé de proximité (EPSP), les polycliniques, salles de soins et centres de santé participeront à l'organisation des journées de vaccination, selon les mêmes services.

Le personnel en charge, notamment les médecins coordinateurs et les agents vaccinateurs, a été formé en préparation de cette campagne, a assuré la DSP. Par ailleurs, des enquêtes de terrain seront menées durant toute la période de vaccination pour veiller au bon déroulement de l'opération.

R. R.

## SECOURISME

Le CRA passe à la pratique à Bouira

**UNE SESSION** nationale de formation et de qualification aux premiers secours a été lancée vendredi à Bouira par le Croissant-Rouge algérien (CRA), au profit des présidents de comités issus de 35 wilayas, ont annoncé les organisateurs.

Tenue au siège local du CRA à Ain Bessam (Ouest de Bouira), cette session de formation de quatre jours « concerne les présidents de comités du CRA venus de 35 wilayas du pays », a expliqué à l'APS Mme Hana Bettayeb, chargée de communication du CRA.

Des experts nationaux formeront durant cette session les présidents de comités afin que ces derniers puissent, par la suite, former des bénévoles aux techniques des premiers secours, a-t-elle précisé.

« Ces experts, forts d'une expérience internationale, initieront les présidents de comités aux gestes de secourisme à travers des cours théoriques et pratiques », a-t-elle ajouté. Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des cadres du CRA au niveau local en matière d'intervention rapide et de premiers secours en cas de catastrophes, selon la même responsable. « Les cours porteront sur les techniques pratiques et théoriques de secourisme, ainsi que sur les processus de communication et d'encaissement sur le terrain d'intervention », a-t-elle indiqué.

L'autre objectif de cette session est d'inculquer la culture du secourisme à travers l'ensemble des wilayas du pays, a conclu Mme Bettayeb.

R. R.

## FORÊT D'AKFADOU À BÉJAÏA

# L'étude de classement en aire protégée examinée

L'initiative de classer la forêt d'Akfadou en aire protégée connaît une très bonne évolution. L'APW de Béjaïa veut tout faire aboutir ce dossier par des initiatives qui ne sont pas des moindres.

**S**on président, M. Bachir Braket a réuni ces derniers jours tous les acteurs concernés dont les présidents des assemblées communales des communes d'Akfadou, Tibane, Chemini, Adekar, Tifra, Taourirt-Ighil et Ouzellaguene, ainsi que des représentants des comités et associations de protection de l'environnement, des comités de wilaya, des agriculteurs, l'association des chasseurs, la conservation des forêts de la wilaya, la Direction de l'Environnement, la Conservation des Forêts et le Bureau National d'Études pour le Développement Rural (BNEDER).

La rencontre a permis au bureau d'études spécialisé en la matière de présenter dans le détail le travail élaboré qui consiste à classer ce massif forestier en aire protégée, délimiter avec précision le périmètre concerné, identifier les espèces végétales et animales d'intérêt écologique, proposer un plan de gestion raisonné conciliant la protection de l'environnement et les activités locales. L'étude qui avait, déjà, été adoptée à l'unanimité par la commission des aires protégées de l'assemblée populaire de la wilaya permettra aussi de définir une structure de protection avec : une zone centrale (coeur protégé) de 1142 ha visant la conservation stricte des habitats et des espèces, une zone tampon de 3494 ha pour amortir les chocs, activités contrôlées et légères et enfin une zone de transition de 9112 ha pour le développement durable, l'activité socio-économique encadrée.

Son classement devrait donner les moyens et les instruments réglementaires aux intervenants afin de préserver son exceptionnelle biodiversité dont la faune, flore, les zones humides, ainsi que son patrimoine historique et culturel. En effet, on y dénombre 484 espèces et sous-espèces végétales, représentant 16,50% de la flore du nord de l'Algérie, 171 espèces de plantes médicinales et 59 espèces de mousse, 16 espèces de mammifères dont 10 sont protégées et 81 espèces d'oiseaux représentant 27 familles.

Ce parc qui dépend administrativement des départements ou wilayas de Tizi-Ouzou et de Béjaïa, représente 18 % de la chênaie caducifoliée Algérienne. Composée essentiellement de chênes, elle se distingue des autres massifs forestiers par sa structure et sa



diversité faunistique et floristique. « Cette dernière se caractérise par la prédominance des hémicryptophytes, des thérophytes et par la dominance d'espèces d'origine méditerranéenne ». Des recherches ont pu identifier « 40 espèces rares représentant environ 9 % du cortège floristique ». L'initiative du classement de cette forêt qui abritait le poste de commandement de la Wilaya III historique durant la Guerre de Libération, en parc national remonte à avril 2023. Le mouvement associatif local n'a jamais cessé de tirer la sonnette d'alarme et d'entreprendre des initiatives afin d'obtenir des autorités concernées son classement en aire protégée. Culminant à 1625 m d'altitude, sa superficie globale est de 25 000 ha dont 13 700 ha pour le territoire de la wilaya de Béjaïa qui est sa partie Est. Elle s'étend sur plusieurs communes de la wilaya de Béjaïa dont Akfadou, Adekar, Tifra, Chemini, Souk Oufella, Ouzellaguene, Taourirt Ighil, Tibane et entourée de 14 villages. Elle offre une multitude de sites touristiques et historiques dont le Lac noir qui est son attraction majeure. On peut aussi y développer de l'écotourisme,

du tourisme de montagne, et pourquoi pas du tourisme de l'histoire et de la mémoire. Cependant, elle est confrontée, présentement, à de graves menaces de dégradation et en dépit des efforts consentis en permanence par les services des forêts qui s'emploient à réguler tant bien que mal l'activité humaine qui y est fortement observée surtout ces dernières années. Menacée par les incendies, une pression démographique continue, un élevage de masse et une activité touristique non-encadrée, ce massif forestier qui, autrefois, était classé Parc national de 1925 jusqu'à 1980, subit actuellement des massacres à la tronçonneuse.

Le massif forestier sert de réserve de bois de chauffage aux habitants de la région durant la période de froid, surtout par le passé et actuellement par ceux qui ne sont pas encore raccordés au réseau du gaz de ville. Ce qui a, visiblement, contribué à sa dégradation systématique ce sont aussi les incendies enregistrés durant les périodes d'été ou des centaines d'hectares sont régulièrement détruits.

N. Bensalem

## CONSTANTINE

# Le chardonneret tellien, un joyau naturel à préserver

**UNE INITIATIVE** scientifique d'envergure nationale a été lancée par l'Association ornithologique et environnementale de Constantine (AOEC), en collaboration avec l'Association pour la qualité de l'environnement et des oiseaux – Constantine (AQEC), visant à faire reconnaître officiellement le chardonneret local (tellien), sous la désignation Carduelis parva telliana, comme patrimoine écologique algérien authentique, a indiqué le responsable de cet avant-projet, Ryad Rahmoune.

S'exprimant à l'APS, en marge des épreuves du concours national de sélection de la lignée algérienne authentique du chardonneret élégant, M. Rahmoune a précisé que cette ébauche de projet représente une première tentative nationale de définition scientifique locale d'une sous-espèce adaptée aux biotopes telliens, sans porter atteinte au cadre de classification internationale en vigueur.

Il a ajouté que ce travail n'est pas une réorganisation aléatoire des classifications mondiales, mais un effort scientifique destiné à préserver le patrimoine écologique après des décennies durant lesquelles les spécimens originaires d'Algérie, y compris ceux conservés dans des collections à l'étranger, étaient décrits exclusivement selon des références étrangères.

Le projet « Telliana » ambitionne de faire des données biologiques et écologiques relatives à l'Algérie une référence. Le choix de l'appellation Telliana n'est pas anodin : il renvoie explicitement à la région tellienne, zone géographique caractéristique du nord algérien, dotée d'un climat méditerranéen, d'un couvert végétal dense et d'un écosystème spécifique ayant façonné les particularités morphologiques, écologiques et comportementales de ce chardonneret. Cette appellation reflète le lien profond entre l'oiseau et son milieu naturel, soulignant qu'il ne s'agit pas d'un simple variant, mais d'un symbole vivant du patrimoine naturel algérien.

L'étude, pilotée par le chercheur Ryad Rahmoune, s'appuie sur un standard flexible de classification intégrant des critères d'écologie locale, phénotype, comportement, acoustique, données génétiques et observations de terrain. L'objectif est de rendre hommage à la diversité naturelle et à la variabilité propre aux populations d'Algérie. Ce modèle national protège l'identité biologique de l'oiseau tout en restant conforme aux normes scientifiques internationales, selon les explications fournies.

R. R.

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE L'ESPRIT FONDATEUR DE L'ÉMIR ABDELKADER

## Mascara ouvre les festivités nationales

C'est de Mascara que l'Algérie a lancé jeudi, les festivités marquant le 193<sup>e</sup> anniversaire de la première allégeance à l'Émir Abdelkader, rappelant son rôle fondateur dans l'édification de l'État algérien moderne et la transmission de ses valeurs aux générations futures.



**L**a manifestation est placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une ambiance solennelle et empreinte de mémoire, la wilaya a accueilli une délégation officielle de haut rang composée de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif, ainsi que de cinq chefs d'executifs de wilayas voisines.

Lors de son allocution, Mme Bendouda a souligné l'importance historique et culturelle de l'événement, rappelant que Mascara a toujours été un lieu central de mémoire et de lutte. Elle a insisté sur le rôle de la culture et des arts dans la transmission des valeurs de l'Émir Abdelkader et sur la nécessité de renforcer sa présence dans les programmes éducatifs et culturels pour sensibiliser les jeunes générations.

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif, a quant à lui rappelé que l'Émir Abdelkader était un homme alliant courage, foi et savoir, et qu'il demeure un modèle de justice, de diplomatie et de construction étatique pour l'Algérie moderne. Il a souligné l'importance de valoriser son héritage à travers la recherche scientifique et les activités culturelles.

Le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a pris la parole pour mettre en avant le rôle central

de l'Émir Abdelkader dans l'édification de l'État algérien moderne et la transmission de ses valeurs aux générations futures. Il a également insisté sur les efforts entrepris pour préserver les sites historiques liés à l'Émir, développer les espaces muséaux et soutenir les études universitaires sur sa pensée politique et sa gouvernance.

La délégation a par ailleurs assisté à l'ouverture du colloque national consacré à l'Émir Abdelkader, intitulé « L'État et l'éthique selon l'Émir Abdelkader », un rendez-vous scientifique et intellectuel réunissant chercheurs, historiens et spécialistes de sa vie et de son œuvre.

L'objectif de ce colloque est de proposer de nouvelles lectures de son projet politique et moral, et de mettre en lumière son rôle de chef ayant posé les fondements d'un État moderne basé sur la légitimité, l'ordre, la paix sociale et le respect des valeurs humaines.

La cérémonie s'est conclue sur l'ouverture officielle des festivités, qui se poursuivront durant plusieurs jours avec des conférences, des expositions et des activités culturelles et éducatives visant à transmettre l'héritage de l'Émir Abdelkader aux nouvelles générations.

Les sites historiques de l'Émir revisités La délégation ministérielle a, ainsi, parcouru les lieux emblématiques de l'Émir Abdelkader, découvrant les principaux sites historiques et culturels de la ville. De la Dar El Qiyada au site de la première allégeance, en passant par la Zaouia de Sidi Mohieddine, chaque étape a mis en lumière l'héritage de l'Émir et souligné l'importance de la mémoire nationale pour les jeunes générations.

La première étape a conduit la délégation à la Dar El Qiyada, l'un des espaces ayant vu naître les premières structures de l'État algérien moderne. Les ministres ainsi que six wali ont pu découvrir les expositions retraçant le parcours de l'Émir, ses contributions à la construction de l'État et sa place dans la mémoire nationale, ainsi qu'un spectacle holographique en 3D mettant en scène la personnalité de l'Émir.

Le parcours s'est poursuivi par la visite de la Mosquée El Moubaraka, récemment rénovée ou la délégation a constaté l'en-

semble des travaux de restauration et l'importance de préserver le caractère architectural et historique du lieu, qui demeure un symbole vivant de la mémoire de l'Émir Abdelkader.

À la Place « Vivre Ensemble en Paix », le wali et la délégation ont donné le coup d'envoi officiel des Journées Nationales des Conteurs – édition Émir Abdelkader, un événement liant créativité culturelle et mémoire historique. L'inauguration de l'exposition nationale a permis aux visiteurs de découvrir des stands représentant les directions de la culture et des arts, les musées nationaux, des centres spécialisés et des collections historiques liées à l'Émir.

La délégation s'est ensuite rendue sur le site de la première allégeance et le monument historique de l'Arbre « Dardara » à Ghris, où le wali et les ministres ont planté un arbre du même type. Des spectacles artistiques et théâtraux ont accompagné la cérémonie, mêlant histoire, culture et éducation.

Le parcours s'est poursuivi par la visite du site de Zmala à Sidi Kada, récemment restauré pour accueillir visiteurs, chercheurs et étudiants. La délégation a constaté l'importance de préserver l'architecture patrimoniale et la continuité de la fonction éducative et mémorielle du site, reflet de l'engagement des autorités locales à sauvegarder les symboles nationaux.

La dernière étape du parcours a conduit la délégation à la zaouïa de Sidi Mohieddine à Guitena, où des étudiants ont été honorés pour leurs efforts dans la préservation des valeurs religieuses et culturelles, et la diffusion de l'éducation spirituelle.

D'Oran, Brahim Mazi

## NUIT LYRIQUE ITALIENNE À L'OPÉRA « BOUALEM BESSAÏH » Alger, capitale d'un soir pour les voix de Vérone

**L'OPÉRA** d'Alger « Boualem Bessaïh » a accueilli ce vendredi une exceptionnelle soirée lyrique offerte par une kyrielle de voix opératiques italiennes de premier plan offrant au public présent un avant goût du 103<sup>e</sup> Festival de l'Opéra de Vérone de 2026. L'assistance a eu droit à des chefs-d'œuvre de l'opéra italien.

Habituellement annoncé, avant même sa tenue, dans différentes villes du monde par des concerts lyriques animés par de célèbres voix opératiques, le 103<sup>e</sup> Festival de l'Opéra de l'Arena de Vérone à choisi de s'inviter à Alger et se faire l'écho d'un récital époustouflant organisé, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Institut culturel Italien d'Alger.

Issues de la « Fondation Arena de Vérone »,

les voix suaves et cristallines, d'Eleonora Bellocchi et Marta Torbidoni (soprano) et celles présentes et étoffées de, Francesco Meli (ténor) et Gezim Myshketa (baryton), brillamment soutenues par la professeure et pianiste virtuose, Cecilia Gasdia, ont rendu une dizaine de pièces, parmi les plus célèbres du répertoire mondial de l'Opéra classique, écrites par de grands compositeurs italiens.

En solo, en duo, en trio ou en quatuor, ces artistes hors paire époustouflants de maîtrise technique, ont notamment rendu les pièces, « De'mici bollenti spiriti da la Traviata » et « Ritorna Vincitor da Aida » de Giuseppe Verdi (1813-1901), « Nemico della patria » d'Andrea Chénier (1762-1794), « Dunque è proprio finita » et

« Quando men vo » da la Bohème et « Eluvean le stelle, da la Tosca » de Giacomo Puccini (1858-1924).

Dans de belles variations modales et rythmiques le génie créatif des grands maîtres de la musique classique, a été fidèlement restitué par le talent et la virtuosité des prestataires aux voix puissantes aux tessitures larges, Invitant le public algérois à un voyage onirique de grande qualité.

A l'issue du spectacle, les artistes ont encore rendu dans l'euphorie du moment, la célèbre pièce, « O Sole mio » d'Eduardo Di Capua (1865-1917), après avoir été longtemps applaudis et rappelés par l'assistance.

Devant un public nombreux et recueilli, le récital s'est déroulé dans une ambiance de

grands soirs, en présence du premier Conseiller et Chef de mission adjoint à l'ambassade d'Italie à Alger, Simone Levolella, la directrice de l'Institut culturel Italien d'Alger, Antonia Grande et du directeur par intérim de l'Opéra d'Alger, Farid Khaous. Le Festival de l'Arena de Vérone est un célèbre festival d'opéra qui se déroule chaque été, généralement du mois de juin au mois d'août dans l'antique amphithéâtre romain de Vérone, en Italie. Allant vers sa 103<sup>e</sup> édition en 2026, cet événement prestigieux propose une programmation de plusieurs opéras, souvent accompagnés de concerts de musique symphonique et de ballets, dans l'un des plus grands amphithéâtres d'Italie.

R. C.

## LIGUE DES CHAMPIONS LA JSK SE COMPLIQUE L'EXISTENCE

# Un nul amer face aux Young Africans

La JSK a été tenue en échec (0-0) par les Young Africans lors de son deuxième match de phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF, disputé ce vendredi au stade Hocine Aït Ahmed devant un public nombreux.

Malgré une relative domination, Zinedine Belaid et ses coéquipiers n'ont pas réussi à percer la défense tanzanienne, bien organisée et qui a su absorber la pression des locaux.

**U**n résultat qui, cependant, ne reflète pas la physionomie de cette rencontre, car les Canaris s'étaient procurés un grand nombre d'occasions mais sans parvenir à les concrétiser. Ce résultat arrange beaucoup plus les affaires des Young Africans, qui s'emparent provisoirement de la tête du Groupe (B), avec quatre points, devant Al Ahly d'Egypte (2e/3pts). La JSK, elle, pointe à la troisième place, avec un seul point, au moment où les FAR ferment la marche avec pour l'instant zéro point au compteur. Les FAR et Al Ahly comptent cependant un match en moins. Ils seront opposés dans un duel direct, ce vendredi soir à Rabat. Lors de la première journée, disputée la semaine passée, la JSK s'était lourdement inclinée chez Al Ahly (4-1), alors que dans l'autre match, les Young Africans l'avaient emporté (1-0) face aux FAR. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le MC Alger, a été versé dans le Groupe (C), et lui aussi avait démarré son parcours par une défaite (2-1) chez les Soudanais d'Al Hilal Oum Dorman. Il sera appelé à recevoir les Sud-Africains du Mamelodi Sundowns lors de la deuxième journée, prévue ce vendredi (20h00), avec



l'objectif de gagner pour se relancer dans la course à une éventuelle qualification en quarts de finale. Pourtant, la première occasion est tanzanienne avec Yahya en position d'hors-jeu (1'). Six minutes plus tard, Ecua adresse un tir de la surface de réparation, repoussé par Hadid. Le même Yahya est dangereux en obtenant un coup franc, mais la défense kabyle dégagé le

danger. Par la suite, tir de Mudathir Yahya depuis le côté droit de la surface, qui passe de peu à côté du but kabyle, suite à une contre-attaque rapide (12'). Et il fallait attendre la 16ème minute de jeu pour voir une bonne action offensive de Zineddine Belaid qui reprend de la tête une balle suite à un corner, mais la transversale sauve le gardien de but tanzanien. Aymen Mahious

et Lahiou Akhrib, incapables de concrétiser les rares occasions qu'ils se sont créées. D'autre part, Celestin Ecua tente une frappe du pied gauche, plein axe, et Hadid repousse le ballon (19'). De son côté, Prince Dubé tente une frappe du pied droit des 18 yards, mais le ballon passe au-dessus. Juste après, c'est au tour de Mahious qui voit sa balle repoussée de la lucarne par Djigui Diarra (21'). Les joueurs des deux équipes tentent des actions offensives, par intermittence, mais sans pouvoir ouvrir la marque. On jouait la 38ème minute lorsque Babacar Sarr tire en force, mais le gardien tanzanien sauve sa cage. Et c'est ainsi que cette première mi-temps est sifflée sur le score de zéro partout. Les difficultés offensives de la JSK continuent de susciter de nombreuses interrogations, notamment après la prestation décevante des attaquants. En seconde période, un tir du pied droit de Fares Nechat depuis le côté droit de la surface, mais la balle passe au-dessus et à droite du but. Par la suite, les coachs effectuent quelques changements. Sur une passe de Ryad Boudebouz, Mehdi Merghem tente une frappe du pied droit depuis l'extérieur de la surface, mais le ballon passe au-dessus (65').

Très excité, Aymen Mahious faute, et Edmund John obtient un coup franc dans sa moitié de terrain en tentant une action offensive, mais la défense kabyle intervient et écarte le danger (66'). Juste après, le même Mahious écope d'un carton jaune pour une faute grossière. Les 20 dernières minutes de la partie ont enregistré des tentatives de part et d'autre, avec une équipe kabyle qui n'arrive toujours pas à prendre l'ascendant sur cette bonne formation tanzanienne. Les joueurs de Young Africans ont vraiment posé des problèmes à la formation kabyle qui n'est pas arrivée à prendre à défaut la défense adverse en fin de partie, qui se termine d'ailleurs sur ce score de zéro partout.

## LIGUE DES CHAMPIONS :

# Le MCA rate le coche face à Mamelodi Sundowns

**C**OMME la JS Kabylie, le MCA a été tenu en échec (0-0), ce vendredi, par les Sud-Africains du Mamelodi Sundowns lors de son deuxième match de phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF, disputé au stade Ali La Pointe de Douéra (Alger). La rencontre a connu un duel tactique entre les deux staffs techniques. L'entraîneur du MC Alger, Mokwena, a tenté d'imposer un jeu rapide et un pressing intense, alors que les Sud-Africains ont privilégié les passes courtes et la gestion du match. Malgré plusieurs occasions créées, le manque de réalisme du MC Alger l'a empêché de s'imposer. Les Vert et Rouge sont rentrés dans le match dès son début, et d'ailleurs, Réda Halaïma se distingue en tirant en force du pied droit, à hauteur des 18 m, mais la balle est repoussée par Ronwen Williams (2'). Divine Lunga se blesse dans une action et on a dû interrompre le jeu pour une intervention du staff médical (7'). Le jeu reprend et Naidji est sifflé en hors-jeu (9'). Les Mouloudéens pressent leurs adversaires à la recherche de



l'ouverture du score. Naidji bénéficie d'un coup franc, mais sans conséquence positive (11'). Trois minutes plus tard, un autre coup franc est sifflé au profit de Benkhemassa. Puis, c'est un carton jaune pour Miguel Reisinho pour une faute grossière. Les joueurs de Mame-

lodi sont un peu agressifs dans leurs différentes interventions. Le jeu se concentre au milieu du terrain où la bataille fait rage entre les joueurs des deux équipes. Ce qui explique pourquoi aucune équipe n'est parvenue à ouvrir la marque. La tête d'Iqraam Rayners à l'intérieur de la surface de réparation, mais la balle est contrée défensivement (22'). Puis, c'est Tashreeq Matthews qui, dans les six mètres, rate son tir et la balle passe au-dessus du but du gardien mouloudéen (25'). Tête de Zineddine Ferhat (MC Alger) au centre de la surface, repoussée sur sa ligne de but par Ronwen Williams (28'). Keanu Cupido obtient un carton jaune pour une faute grossière sur un attaquant mouloudéen (31'). Naidji, Bougherra et Benkhemassa, par deux fois, ratent leurs occasions d'ouvrir la marque. Et c'est au tour de Zineddine Ferhat de rater son tir depuis l'extérieur de la surface, puisque sa balle passe juste au-dessus du but (43'). C'est la dernière action offensive de cette première mi-temps qui s'est terminée sur le

même score que son début. De retour des vestiaires, les joueurs des deux formations tentent toujours d'ouvrir la marque, mais leur manque de réalisme fait qu'ils n'y sont pas parvenus.

A l'heure du jeu, le coach du MCA Mokwena effectue des changements, intégrant des joueurs plus frais, dans la perspective de marquer ce premier but libérateur. Par la suite, Iqraam Rayners et Tashreeq Matthews sont sifflés hors-jeu (68' et 69'), avant qu'une interruption du jeu ne soit décidée par l'arbitre, suite à la blessure de Tashreeq Matthews (78').

Un carton jaune est brandi alors à Oussama Benhaoua pour faute grossière.

Puis c'est une autre faute d'Iqraam Rayners où Merwane Khefif obtient un coup franc dans sa moitié de terrain (83'). L'arbitre du match compte cinq (5) minutes de temps additionnel qui, malheureusement, n'ont pas été bien exploitées par les Mouloudéens, tenus en échec à domicile par une équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns (0-0) bien solide.

## COUPE DE LA CAF

# Héroïques Usmistes ! Belouizdad s'effondre face à Otôho d'Oyo

L'USM Alger s'est imposée par la plus petite des marges face à l'OC Safi dans le stade de ce dernier, au terme d'un match héroïque.



**L**a formation de Soustara prend la tête du groupe A et affiche ses ambitions. L'USM Alger a signé une victoire précieuse sur la pelouse de l'Olympique Safi, s'imposant 1-0 lors de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération. Sérieux et bien organisés, les hommes d'Abdelhak Benchikha ont maîtrisé la rencontre sans multiplier les occasions, avant de faire la différence en toute fin de match grâce à leur réalisme et leur discipline tactique. L'Olympique Club de Safi s'est incliné, ce vendredi 28 novembre au stade El Massira, face à l'USM Alger (0-1), dans le cadre de la 2e journée de la Coupe de la CAF. Ironie du football, les Usmistes ont gagné la partie grâce à un but inscrit par l'ancien du Wydad de Casablanca, Zakaria Draoui, à la 84e minute de jeu. Ainsi, l'USM Alger rentre du Maroc avec cette courte, mais ô combien précieuse victoire ! En prenant, du coup, la tête de son groupe de la Coupe de la Confédération. Les Rouge et Noir confirment ainsi leur grande forme sous la houlette du coach Abdelhak Benchikha, qui connaît parfaitement le football marocain pour y avoir exercé. Les joueurs de l'USMA ont dû attendre les dernières minutes de la partie pour arracher cette victoire (84e). Suite à un excellent travail collectif, Zakaria Draoui hérite du ballon avant de l'envoyer au fond des filets de l'Olympique Safi pour offrir les trois précieux points à l'extérieur à son équipe. Grâce à leur discipline dans le jeu et une défense bien organisée, les Usmistes ont réussi à surprendre les gars de Safi en fin de partie. En effet, l'équipe algérienne s'est montrée plus efficace en seconde période, concrétisant l'une de ses rares occasions pour s'assurer la victoire. Ainsi, et suite à cette belle victoire, l'USM Alger prend la tête du

groupe avec six points en deux matchs, suivie par l'Olympique Safi (3 points), puis San Pedro et AC Djoliba qui ferment la marche avec zéro point. Cette victoire montre que l'USMA est sur la bonne voie pour rester sur cette dynamique de bons résultats sur le plan continental. Avec cette deuxième victoire en deux sorties, après le succès contre San Pedro, l'USMA prend la tête de son groupe avec 6 points. Dans un stade El Massira pourtant chaud bouillant, les Algérois ont démontré qu'ils savaient gagner loin de leurs bases. Un début de campagne idéal, porteur d'ambitions légitimes pour la suite de la compétition.

**L'ÉQUIPE** nationale algérienne des joueurs locaux a officiellement posé ses valises à Doha ce samedi, à l'aéroport Hamad International Airport, après un vol privé en provenance d'Alger. Cette arrivée marque le coup d'envoi de la défense du titre de la Coupe arabe de la FIFA 2025, un tournoi où les Fennecs visent un second sacre après leur victoire mémorable en 2021. Sous la houlette de Madjid Bougherra, qui avait déjà mené l'Algérie à la gloire lors de la précédente édition, la sélection locale aligne un effectif composé de 23 joueurs évoluant tant dans le championnat national que dans les championnats du Golfe et européens. Parmi eux, des figures expérimentées comme Islam Slimani, Amir Sayoud et Yassine Benzia, qui apportent leur expérience et leur maîtrise du haut niveau, mais également de jeunes talents prêts à briller sur la

## COUPE DE LA CAF – OTOHO 4 / CR BELOUIZDAD 1

### Belouizdad s'effondre

Le CR Belouizdad est complètement K.O. Arrivés en favoris, car sortant de cinq matchs sans encaisser le moindre but, les Algériens ont bu le calice jusqu'à la lie. Sur un nouveau corner, Ravelli Obembé, marque le but du 4-0 pour l'AS Otoho. Le but est marqué à la 66'.

Le CR Belouizdad a vécu une première période cauchemardesque au Congo pour cette 2e journée de la phase de groupes de la Coupe CAF. À la pause, les Rouge et Blanc sont menés 3-0 par Otôho d'Oyo, après quarante-cinq minutes où tout a basculé. Les Algériens entrent pourtant bien dans le match. Belhocini se procure la première occasion à la 9e minute, mais sa frappe passe au-dessus. Quelques minutes plus tard, le jeu est interrompu à cause d'une blessure d'El Melali, qui finira par céder sa place. À la 12e minute, Otôho ouvre le score sur corner : Geordy Ndecket profite d'un centre précis pour placer une tête imparable dans la lucarne (1-0). Le CRB tente de réagir, notamment avec une frappe lointaine d'Endri Çekiçi (24'), bien captée par le gardien congolais. Mais dans la foulée, Otôho punit chaque approximation. À la 26e minute, les locaux partent en contre. Le centre de Nkaya trouve Bandidougou Diallo, qui conclut d'un tir puissant sous la barre : 2-0. Trois minutes plus tard, l'enchaînement devient dramatique pour Belouizdad : Gosim Elenga déclenche une frappe lointaine splendide dans la lucarne opposée (29'). Le CRB est déjà mené 3-0.

Les meilleures occasions du Chabab arrivent en fin de période : Hamouda sert Laouafi, dont la frappe est sauvée par le gardien Doumbia (45'+2). Belhocini place une tête cadrée, encore une fois stoppée (44'). Malgré ces tentatives, Otôho gère son avantage et atteint la mi-temps sans trembler. Enfin ! À force d'insister, les Algériens finissent par trouver gain de cause. À la 82', Abderrahmane Meziane trompe Aboubacar Doumbia pour la réduction du score. AS Otoho 4-1 CRB.

## LIGUE DES CHAMPIONS CAF

### AL AHLY SC A VÉCU UN CALVAIRE AU MAROC :

Un couteau lancer en plein match, scène choquante dans un stade de la CAN à J-23

À MOINS d'un mois du coup d'envoi de la CAN 2025, une scène très inquiétante a éclaté vendredi soir au Stade Moulay Hassan de Rabat lors du match de Ligue des Champions CAF entre l'AS FAR Rabat et Al Ahly (1-1). Un objet métallique de type couteau à enduire aurait été lancé depuis les tribunes en direction de Mahmoud Trezeguet. Une image forte, glaçante, et qui tombe au pire moment pour le pays hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Les joueurs d'Al Ahly, stupéfaits, ont immédiatement montré l'objet aux officiels. Une scène qui a rapidement viré au surréaliste lorsque plusieurs joueurs de l'AS FAR ont tenté, selon des images largement relayées, de récupérer l'objet pour le cacher. Un geste qui pourrait peser lourd dans le dossier disciplinaire, la CAF n'étant jamais clément lorsqu'une tentative de dissimulation est identifiée.

Au-delà de l'acte isolé, l'événement pose une question majeure : celle de la sécurité en tribunes et sur les terrains, alors que le Maroc s'apprête à accueillir l'un des plus grands rendez-vous sportifs du continent. Depuis plusieurs années, la Fédération Royale Marocaine de Football a fait de l'organisation des grands événements une vitrine de modernité et de compétence. Mais cet incident rappelle que l'enjeu sécuritaire reste un défi permanent à l'approche de la CAN 2025. Un objet tranchant dans un stade, lancé en direction d'un joueur, ne peut être regardé comme un simple débordement. Ce type d'incident peut mener à des sanctions lourdes : huis clos, amende, voire perte de points. Si les faits sont confirmés, l'AS FAR pourrait s'exposer à une décision disciplinaire exemplaire de la Confédération Africaine de Football. Une situation qui prend une dimension symbolique : dans 23 jours exactement, l'Afrique aura les yeux tournés vers le Maroc. Le monde aussi. Le pays hôte est prêt : infrastructures rénovées, stades modernisés, engouement populaire immense. Mais ce vendredi, une ombre est apparue sur la vitrine. Le Maroc, reconnu justement pour son accueil et sa qualité d'organisation, devra montrer rapidement qu'il peut contrôler, prévenir et sanctionner.

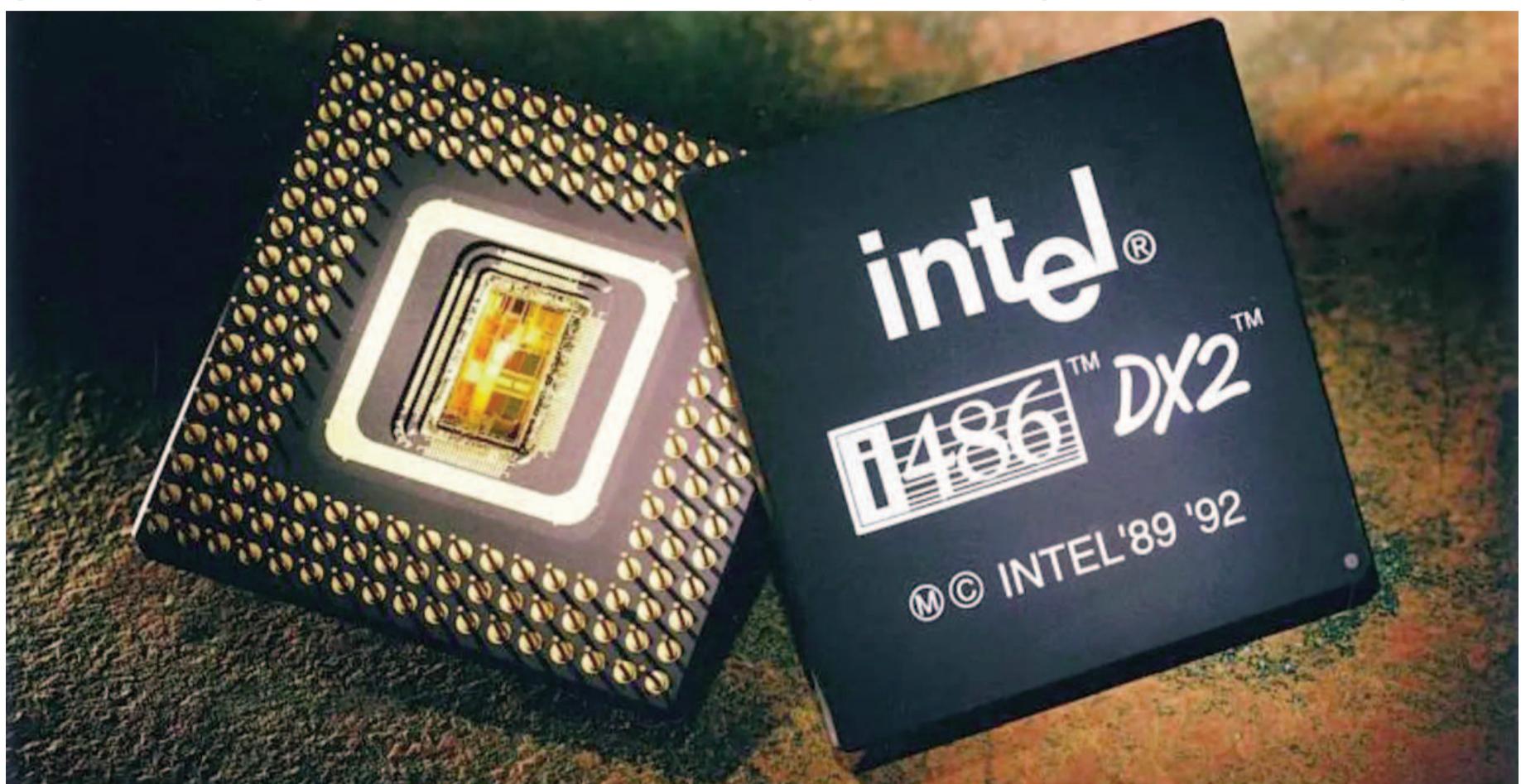
## Algérie A'-Soudan (J-4) : Cap sur Doha pour les Verts



scène internationale. Le parcours algérien dans le tournoi débutera le 3 décembre face au Soudan, un match capital pour prendre rapidement confiance. Trois jours plus tard, les Fennecs affronteront Bahreïn (6 décembre), avant de clore la phase de groupes le 9 décembre contre l'Irak. Ce calendrier serré mettra à l'épreuve la régularité et la profondeur de l'effectif algérien. Historiquement, l'Algérie dispute sa

quatrième phase finale de Coupe arabe après 1988, 1998 et 2021, avec un bilan de 5 victoires, 5 nuls et seulement 2 défaites en 14 rencontres, totalisant 16 buts marqués contre 10 encaissés. Ce tournoi représente donc une occasion unique pour les Verts de confirmer leur statut de favori et de prolonger la série de succès de l'équipe nationale, tout en offrant au public algérien un spectacle riche en émotions. L'ambition est claire : imposer la loi du jeu, défendre le titre avec fierté et montrer que l'Algérie reste une référence incontournable dans la région arabe et sur la scène internationale. Les projecteurs sont désormais braqués sur Doha, où chaque passe, chaque but et chaque victoire auront leur importance. Un rendez-vous de taille pour les supporters algériens, juste avant la très attendue Coupe d'Afrique 2025 au Maroc.

## Linux ne prend plus en charge les processeurs 486 et les premiers processeurs Pentium (20 ans après Microsoft)



Mais connaissez-vous quelqu'un qui utilise encore un PC du début des années 2000 ?

**RIP,** processeur 486. Tu as eu une longue carrière depuis qu'Intel t'a lancé en 1989. Microsoft a cessé de te soutenir avec la sortie de Windows XP en 2001. Linux t'a maintenu en vie et en bonne santé pendant plus de 20 ans. Mais toutes les bonnes choses ont une fin. Et avec la sortie prochaine du noyau Linux 6.15, le 486 et les premiers processeurs Pentium seront mis au rancart.

Pourquoi ? Linus Torvalds a récemment écrit sur la Linux Kernel Mailing List (LKML) : "J'ai vraiment l'impression qu'il est temps d'abandonner la prise en charge de l'i486. Il n'y a aucune raison pour que quiconque gaspille une seconde d'effort de développement sur ce genre de problème."

Ingo Molnár, développeur principal du noyau Linux, a replacé la remarque de Torvalds dans son contexte, en écrivant : "Dans l'architecture x86, nous disposons de diverses installations d'émulation matérielle compliquées sur x86-32 pour prendre en charge d'anciens processeurs 32 bits que très très peu de gens utilisent avec des noyaux modernes. Cette compatibilité cause parfois même des problèmes que les gens passent du temps à résoudre. Alors que ce temps pourrait être consacré

à d'autres choses."

### Une décision en suspens depuis 2022

Ce n'est pas la première fois que Torvalds souhaite la fin de la prise en charge des 486. En 2022, il écrivait : "Peut-être devrions-nous simplement prendre le taurau par les cornes, et dire que nous ne prenons en charge que les x86-32 avec 'mpxchg8b' (c'est-à-dire les Pentium et les versions ultérieures)". À l'époque, d'autres n'étaient pas prêts à faire leurs adieux au 386. De sorte que la prise en charge dans les noyaux principaux se poursuivrait. C'est la première fois que Linux abandonne la prise en charge d'une grande famille de puces depuis 2012, date à laquelle Linux a cessé de prendre en charge la famille 386.

À l'avenir, le processeur x86 minimum pris en charge sera désormais le Pentium original (P5) ou plus récent, nécessitant la présence du compteur d'horodatage (TSC) et de l'instruction CMPXCHG8B (CX8). Ces caractéristiques sont absentes des anciens processeurs 486 et des premiers processeurs 586, tels que les familles IDT WinChip et AMD Elan.

**Des distro compatibles existent encore**  
Attention, si vous voulez continuer à faire tourner Linux sur ces vieux processeurs, c'est possible. Vous devrez simplement - comme l'a souligné Torvalds en 2022 - "exécuter des noyaux de musée". Par exemple, les anciennes distributions telles

que Debian 3.0 et Ubuntu 10.04 fonctionnent encore sur les processeurs x386. Il existe également des distributions Linux spécialisées, telles que MuLinux, conçues expressément pour fonctionner sur du matériel datant des années 1980. Si vous décidez d'essayer l'une de ces solutions, n'oubliez pas que vous le ferez sans aucun des correctifs de sécurité qui ont été publiés depuis la dernière mise à jour de leurs noyaux.

La suppression de la prise en charge des processeurs 486 et des premiers Pentium n'éliminera qu'environ 14 000 lignes de code hérité, réparties sur environ 80

fichiers. Il s'agit notamment de supprimer l'émulation logicielle de l'unité à virgule flottante (FPU) nécessaire pour les CPU dépourvus de FPU intégrée, tels que le tristement célèbre 486SX et le FPU défectueux des premiers Pentium.

Ce dernier est à l'origine du bogue FDIV du Pentium.

Ce nettoyage simplifie le noyau, réduit les frais de maintenance et améliore les performances sur les systèmes pris en charge. Et presque personne ne remarquera que le 486 n'est plus pris en charge. Après tout, les dernières puces i486 commerciales ont été produites en... 2007.

### Des photos de la première console Xbox portable d'Asus ont fuité

**DES PHOTOS** ont fuité de deux nouvelles consoles portables développées par Asus. La présence d'un bouton Xbox laisse supposer que l'une serait une nouvelle console Xbox portable, tandis que l'autre serait le ROG Ally 2. Les consoles portables sont revenues à la mode. Après le succès de la Nintendo Switch, Valve a lancé la Steam Deck et d'autres ont suivi. Et cette année devrait voir une console Xbox portable. Celle-ci porte pour l'instant le nom « Project Kennan », et serait développée par Asus. Ce serait donc une variante d'un nouveau ROG Ally, à en croire les informations qui ont fuité il y a quelques semaines. Ces informations semblent avoir été confirmées par une nouvelle fuite qui provient de la FCC (Commission fédérale des communications) aux États-Unis. Ce sont des photos de deux modèles qui ont fuité, un blanc qui sera très certainement le ROG Ally 2, et un noir, plus puissant (et aussi très sale...), qui serait le Project Kennan. On aperçoit notamment un bouton à gauche avec le logo Xbox sur le modèle noir, alors que ce bouton ne semble pas avoir d'inscription sur le modèle blanc.



OpenAI prépare avec Microsoft une future entrée en Bourse



**LE GÉANT** de l'IA prépare son entrée en Bourse. Et pour cela, il doit mener des discussions compliquées avec son bailleur de fonds Microsoft.

Au début du mois, on apprenait qu'OpenAI

abandonnait son projet de se transformer en entreprise à but lucratif. Une décision prise sous la pression de nombreux acteurs, mais qui n'empêche semble-t-il pas le créateur de ChatGPT de vouloir accroître fortement ses finances. La firme présidée par Sam Altman veut en effet à terme pouvoir entrer en Bourse.

### OpenAI doit se restructurer pour une entrée en Bourse

OpenAI et Microsoft sont en ce moment, selon des informations du Financial Times, en pleines discussions. Les deux partenaires vont mener une restructuration, qui va permettre à OpenAI de se préparer à une future entrée en Bourse. Les échanges portent notamment sur la

part de capital que Microsoft obtiendra au sein d'OpenAI en compensation de ses quelque 13 milliards d'investissements dans la société. À l'heure actuelle, le contrat signé entre les deux entités en 2019 offre à Microsoft l'accès aux produits et technologies développées par OpenAI jusqu'en 2030.

Une des idées proposées dans les discussions serait que Microsoft abandonne une partie des actions dont l'entreprise fondée par Bill Gates aurait droit au sein d'OpenAI en échange d'un accès à ses produits au-delà de la limite de 2030.

Des discussions difficiles avec Microsoft Pour rappel, même si OpenAI n'est pas devenue une entreprise à but lucratif, elle garde une branche commerciale, subor-

donnée à l'entité à but non lucratif de contrôle. OpenAI veut en faire une entreprise d'intérêt public, ce qui est demandé par les investisseurs, puisqu'il s'agirait du véhicule permettant une entrée en Bourse. Selon les sources du Financial Times, les discussions se font dans une ambiance « froide ».

« Les frictions sont en partie dues au style. OpenAI dit à Microsoft : "Donnez-nous de l'argent et des ressources informatiques et ne te mêle pas de ce qui ne te regarde pas : sois heureux d'être à nos côtés". Cela conduit naturellement à des tensions » a ainsi témoigné un cadre de Microsoft, qui dénonce « l'arrogance » de la société de Sam Altman. Un écueil insurmontable ?

# MGEN conçoit son SI plateformisé sur le cloud public S3NS



La mutuelle MGEN parie sur la plateformisation de son système d'information dans le cloud public. Le chantier a été initié en 2023 en s'appuyant sur les services cloud de S3NS, joint-venture de Thales et de Google Cloud.

Le cloud souverain, une opportunité de contourner ou concurrencer les hyperscalers américains, qui à eux seuls détiennent 70% du marché cloud en France ? Rien n'est moins sûr. Microsoft et Google ont déjà riposté avec des offres de cloud de confiance. Pour apporter des garanties en termes de protection contre l'extraterritorialité, les clouders ont signé des accords, à l'image de Google Cloud avec Thales dans le cadre de S3NS. Et dans le monde de l'as-

surance, la proposition convainc.

**Une refonte SI motivée par le métier**  
Comme AGPM et Matmut (ou encore Club Med dans un autre secteur), le mutualiste MGEN a été un des premiers à signer avec S3NS en 2023. Le contrat s'inscrit dans un vaste chantier de transformation des infrastructures - auparavant on-premise.

L'évolution en profondeur du SI est une réponse IT à la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) de la fonction publique. Elle prévoit de couvrir plus de 5 millions d'agents par un contrat collectif d'assurance santé d'ici le 1er janvier 2026. Pour MGEN, la PSC est synonyme de concurrence accrue et de bouleversements au niveau de son modèle économique. Selon S3NS, la bascule de l'individuel vers le collectif impose ainsi à la mutuelle

de "se différencier dans un marché en pleine standardisation."

**Parcours digitaux en marque blanche et écosystème modulaire**

Pour soigner sa différenciation, l'entreprise modifie déjà depuis plusieurs années son système d'information. Dans une interview, Aurélien Barthe, Chief Data Officer de MGEN, signalait ainsi que 60% du SI avait été renouvelé en 5 ans. La modernisation effectuée, la mutuelle a ainsi pu enclencher une seconde étape au travers de l'adoption du cloud public - et donc des services S3NS. L'ambition affichée : disposer d'un "nouveau Système d'Information plateformisé." Par cette approche, MGEN prévoit d'être en capacité de "proposer des parcours digitaux en marque blanche et un écosystème modulaire, capable de s'intégrer et de s'interfacer avec d'autres

mutuelles et acteurs de la santé."

**S3NS se rapproche de SecNumCloud**  
D'après le DSI Arnaud Mejean, le prochain SI de MGEN doit pouvoir accueillir jusqu'à 6 millions de personnes. La mutuelle va dans ce cadre accéder aux produits cloud de Google, mais fournis par une société détenue majoritairement par Thales. Les deux partenaires assurent d'ailleurs que S3NS permet de conjuguer portefeuille de services, capacités d'analyse et d'IA de Google Cloud et "respect des exigences juridiques, techniques et opérationnelles de la qualification SecNumCloud". Le fournisseur cloud ne dispose pas encore de la qualification de l'Anssi. Il est toutefois dans la dernière ligne droite, promettait-il en avril lors de sa conférence annuelle à Paris. S3NS espère décrocher le SecNumCloud au troisième trimestre 2025.

## Google Gemini dispose enfin d'une application iPad



**LA NOUVELLE** application iPad permet non seulement de discuter avec Gemini sur un écran plus grand, mais aussi d'effectuer plusieurs tâches à la fois avec d'autres applications.

Bien sûr, Gemini pour iPhone était déjà disponible sur la tablette Apple, mais elle s'exécutait en mode de compatibilité. Cela signifie qu'elle peut apparaître soit sur un écran réduit, de la taille de l'iPhone, soit dans une fenêtre plus grande et légèrement floue. Ces deux options sont peu esthétiques, peu intuitives et ne permettent pas d'exploiter pleinement la puissance de l'iPad.

iPad Pro M4 vs iPad Air M3 : quelle tablette Apple vous convient le mieux ?

Gemini pour iPad élimine ces limitations et offre toutes les fonctionnalités de l'IA de Google. Les abonnés Gemini Advanced et les utilisateurs gratuits peuvent effectuer les tâches suivantes :

Saisir ou énoncer sa requête Lancer Gemini Live pour des échanges fluides ; Générer des images et des vidéos ; Analyser des photos, des documents et d'autres fichiers ; Effectuer des recherches approfondies pour obtenir un rapport détaillé basé sur des sources en ligne ; Utiliser le mode Canvas pour écrire et réviser du code et des documents en temps réel ; Créer un podcast généré par l'IA sur n'importe quel sujet ; Lancement de Gemini pour les enfants : Ce qu'il faut savoir Fonctionnalités multitâches

Grâce aux modes Split View et Slide Over, vous pouvez afficher l'application Gemini côté à côté avec une autre application. Par exemple, si vous souhaitez consulter votre photothèque pour importer une image afin qu'elle soit analysée par Gemini, lancez l'application Photos en parallèle avec l'application Gemini jusqu'à trouver la photo souhaitée. Enfin, si vous n'avez jamais essayé l'outil de présentation audio, c'est le moment

idéal pour le découvrir. Capable de générer un podcast animé par deux robots IA à voix humaine, cette fonctionnalité est désormais disponible pour les abonnés Gemini Advanced et les utilisateurs gratuits dans plus de 45 langues à travers le monde.

Avec Aperçu audio, vous pouvez importer des documents, des diapositives et même des rapports de recherche approfondie. Un bouton « Aperçu audio » apparaît au-dessus de l'icône du contenu importé. Appuyez dessus et Gemini créera le podcast.

## La Maj Gemini 2.5 Pro améliore les capacités de codage de l'IA de Google



**LA MISE** à jour devait être présentée lors de la conférence Google I/O. Mais Google l'a publiée plus tôt en réponse aux réactions positives des utilisateurs.

Google I/O, l'événement annuel pour les développeurs au cours duquel l'entreprise dévoile ses dernières et meilleures fonctionnalités, n'aura lieu que dans quelques semaines. Mais Google offre un aperçu des annonces de I/O avec le lancement de son dernier modèle d'IA.

**Gemini 2.5 Pro Preview (I/O edition)**  
Mardi, Google a publié un accès anticipé à Gemini 2.5 Pro Preview (I/O edition), une version de Gemini 2.5 Pro qui a considérablement amélioré les capacités de codage - en particulier lors de la création d'applications web interactives, selon le communiqué.

La mise à jour est également destinée à améliorer le modèle pour d'autres tâches de codage, telles que

La transformation de code

L'édition de code

La création de flux de travail agentiques  
La mise à jour du modèle devait être présentée lors de la conférence Google I/O, mais Google l'a diffusée plus tôt en réponse aux commentaires positifs.

**Canular : Des maisons d'édition se font piéger et refusent de publier le texte d'un prix Nobel de littérature**

**EN 1985**, le prix Nobel de littérature avait été décerné à l'écrivain catalan Claude Simon. Un admirateur de son œuvre a voulu prouver que les maisons d'édition étaient devenues si frileuses aujourd'hui qu'elles refuseraient de publier ce génie de la littérature s'il avait vécu à notre époque. Il a donc envoyé un extrait d'un roman de l'auteur à une vingtaine d'entre elles et elles l'ont toutes refusé. Un canular qui dénonce une certaine vision de la littérature et fait l'éloge de l'autoédition.

#### Un canular aux allures de farce grotesque

Ce qui est vraiment hallucinant dans ce canular, c'est la simplicité de sa démarche, qui n'a pourtant pas été démasquée par une seule des 19 maisons d'édition auxquelles il a été envoyé. C'est Serge Volle, 70 ans, qui a tout organisé et qui a ensuite témoigné. Il raconte donc qu'il a envoyé les 50 premières pages du roman Palace de Claude Simon à 19 maisons d'édition.

Sur les 19 maisons concernées, 7 d'entre elles n'ont même pas daigné répondre et les 12 autres ont renvoyé un refus catégorique à l'expéditeur. L'un des éditeurs a même pris la peine d'expliquer son refus, expliquant que les phrases étaient trop longues, trop compliquées et qu'il n'y avait pas de personnages clairement dépeints auxquels s'attacher.

#### Un canular qui plaide pour l'autoédition

Sans même le vouloir, ce canular, savamment orchestré, défend l'autoédition et le fait de publier un livre soi-même plutôt que d'attendre de la part du monde de l'édition qu'il reconnaîsse son talent. Puisque aujourd'hui, même un prix Nobel de littérature n'a pas sa place dans le catalogue des grandes maisons d'édition française, comment un auteur audacieux et inventif peut-il espérer avoir la sienne ? Effectivement, le monde de l'édition est un petit monde, avec ses règles et ses habitués. Il est extrêmement difficile d'y entrer par les moyens classiques quand on n'y connaît personne. Voilà pourquoi l'autoédition semble une voie beaucoup plus accessible, beaucoup plus simple et presque démocratique. Ce sont les lecteurs qui peuvent alors décider ce qu'ils aiment vraiment et ce qu'ils ont envie de lire.

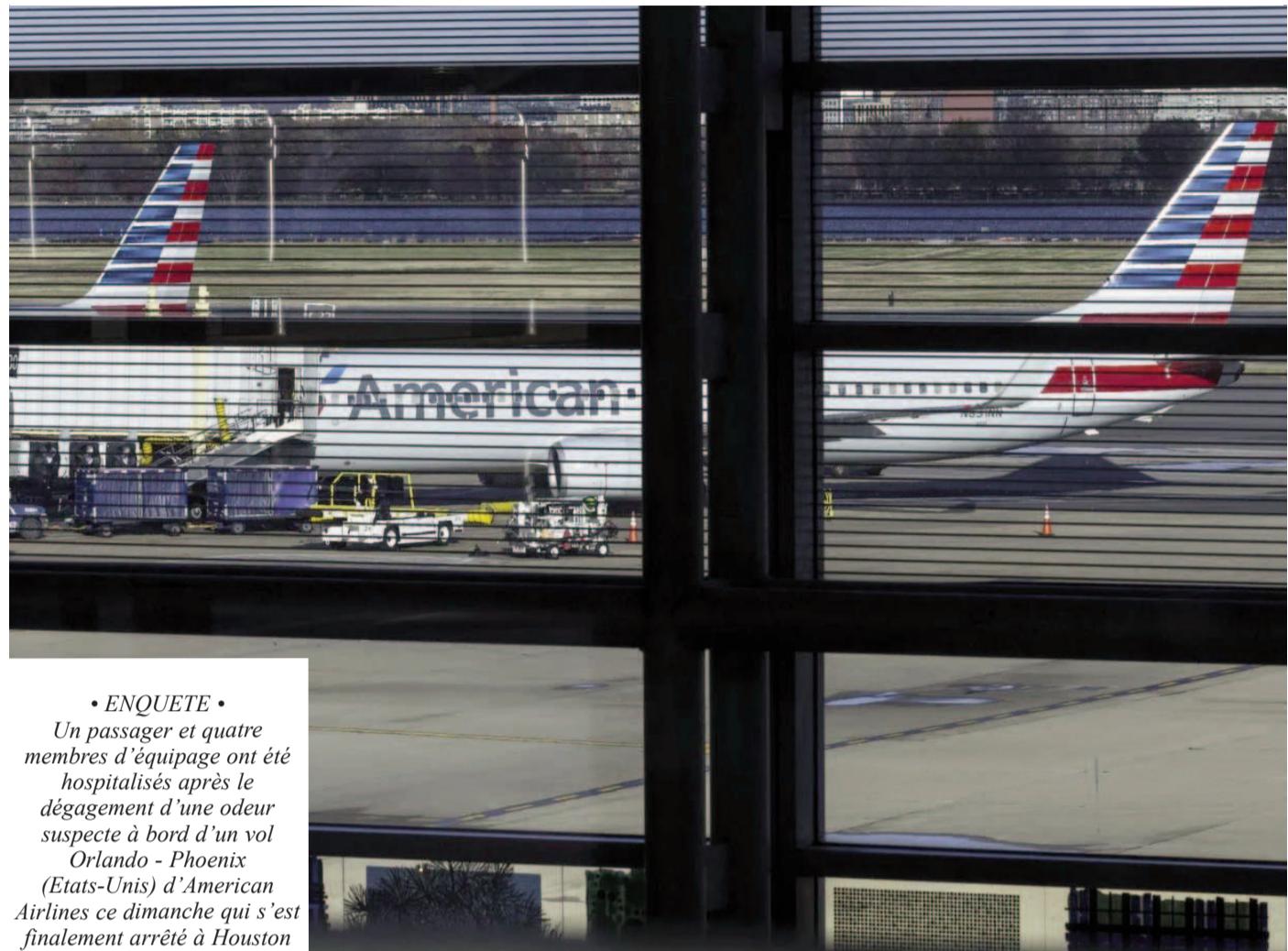
#### L'édition perd de sa crédibilité face à l'autoédition

De son côté, Serge Volle, auteur de ce canular, en a tiré une conclusion assez affligeante pour le monde de l'édition. Selon lui, il faut être connu avant d'avoir le droit d'être publié et il en profite alors pour fustiger la production de beaucoup d'auteurs célèbres, souvent jugés paresseux et consensuels, que les maisons d'édition mettent en avant systématiquement parce qu'ils vendent beaucoup.

**Deux passagers en retard se lancent dans un improbable sprint sur le tarmac pour rattraper l'avion**



## Panique à bord, une émanation suspecte oblige un avion à atterrir en urgence



#### • ENQUETE •

*Un passager et quatre membres d'équipage ont été hospitalisés après le dégagement d'une odeur suspecte à bord d'un vol Orlando - Phoenix (Etats-Unis) d'American Airlines ce dimanche qui s'est finalement arrêté à Houston*



**G**rosse frayeur et happy end. Un avion d'American Airlines qui effectuait ce dimanche la liaison entre Orlando et Phoenix

(Etats-Unis) a dû atterrir en toute urgence à Houston (Etats-Unis). En cause, des émanations suspectes et odorantes dans la cabine et le cockpit de l'appareil, a détaillé l'administration fédérale de l'aviation du pays. Une enquête a été diligentée pour déterminer l'origine et la nature, indique CBS News.

**Un avion de rechange**  
L'avion s'est posé sans

encombre à l'aéroport international George Bush peu après 19 heures, soit moins de deux heures après son décollage. Des services de secours avaient été déployés à la porte par laquelle les voyageurs sont sortis en cas d'urgence médicale. Les passagers ont débarqué puis ont pris place dans un autre avion pour atteindre leur destination. L'un d'entre eux n'a toutefois pas pu repartir. Lui et quatre membres

d'équipage ont en effet été hospitalisés à leur sortie de l'Airbus A321. Dans un communiqué, American Airlines a précisé qu'il s'agissait là d'une « mesure de précaution supplémentaire » que la compagnie aérienne a choisie d'appliquer. L'entreprise a par ailleurs tenu à « remercier notre équipage pour son professionnalisme » et à « présenter ses excuses à nos clients ».

## Hawaï : Un touriste filmé en train de malmener une tortue marine recherché

**CRITIQUES** • Une vidéo montrant un vacancier attraper une tortue marine et la manipuler violemment afin de poser pour une photo avant de la reposer sans précaution au sol a choqué de nombreux internautes

**UN TOURISTE** est actuellement recherché par les forces de l'ordre à Hawaï (Etats-Unis) pour une infraction à la loi locale portant sur la protection des espèces animales menacées. L'homme risque jusqu'à un an de prison et 250 dollars d'amende, soit environ 215 euros, détaille Hawaii News Now. Il s'est en effet saisi d'une tortue marine proche de la plage et a manipulé l'animal sans précaution, comme le montre une vidéo de la scène abondement relayée sur les réseaux sociaux. Elle montre le baigneur poser la tortue sur le sable à la verticale afin de faire une photo.

Il repose ensuite brusquement le reptile au sol avant de taper sur sa carapace avec sa main. L'auteur des images a expliqué à People ce mercredi avoir filmé la scène le 31 octobre dernier. Il a également précisé que l'animal était décédé lorsque le touriste l'a attrapé.

**L'importance du respect des règles**  
Jason Redulla, en charge de l'application des lois pour le département local de la Terre et des Ressources naturelles, a indiqué que les investigations pour retrouver l'auteur des faits étaient encore en cours.



L'institution a par ailleurs rappelé que de tels comportements n'étaient pas rares malgré les panneaux rappelant les règles, notamment celle interdisant d'approcher de trop près les tortues marines, pour leur protection ainsi que pour celle des baigneurs.

**DEUX HOMMES** ont pénétré illégalement sur le tarmac de l'aéroport de Cologne/Bonn (Allemagne), vendredi 21 novembre 2025, pour tenter de rejoindre leur avion prêt à décoller. Interpellés par la police, ils font l'objet de poursuites pour intrusion.

Scène surréaliste à l'aéroport de Cologne/Bonn (Allemagne) vendredi soir. Deux hommes âgés de 28 et 47 ans ont pénétré sans autorisation sur le tarmac pour rattraper un vol de la compagnie aérienne Wizz Air à destination de Bucarest. Scène surréaliste à l'aéroport de Cologne/Bonn (Allemagne) vendredi soir. Deux hommes âgés de 28 et 47 ans ont pénétré sans autorisation sur le tarmac pour rattraper un vol de la compagnie aérienne Wizz Air à destination de Bucarest.

#### Une enquête en cours

Selon le journal Bild, l'incident s'est produit vers 21 h 30. Les deux passagers retardataires ont brisé la vitre d'un comptoir d'enregistrement d'urgence et ont ensuite couru vers l'avion pour tenter de convaincre les pilotes de les laisser embarquer. Un agent de sécurité les a rapidement interpellés avant l'arrivée de la police. Celle-ci a indiqué que « toute menace à la sécurité aérienne a été écartée ». Un porte-parole de l'aéroport a, lui, assuré que « le trafic aérien n'a pas été perturbé ». Les deux hommes font l'objet de poursuites pénales pour intrusion. Une enquête est également en cours pour déterminer s'il y a eu violation de la loi sur la sécurité aérienne.

# À la découverte de "Doggerland": un Atlantide submergé sous la mer du Nord depuis plus de 12 000 ans



*Il y a 12 000 ans, la montée des eaux submergeait à jamais cette parcelle de terre qui reliait l'Angleterre au continent européen. Des recherches archéologiques menées depuis plus de 20 ans nous permettent de savoir à quoi pouvait ressembler ce territoire à l'époque préhistorique.*

**L**a montée des eaux est un phénomène qui menace bien des archipels et des zones côtières du monde entier. Il y a 12 000 ans, c'est ce qui est arrivé à la parcelle de terre qui reliait la Grande Bretagne au reste de l'Europe. Disparu aujourd'hui à 18 mètres sous la surface de l'eau, ce territoire nommé Doggerland, comparable à la taille de l'Etat de Washington, est étudié comme un site archéologique sous-marin. De quoi soulever tous les fantasmes d'un nouvel Atlantide perdu sous la mer du Nord.

Cela fait 20 ans que Vincent Gaffney, un archéologue de l'Université de Bradford en Angleterre, est fasciné par Doggerland, comme le raconte le média *Atlas Obscura*. Sa quête principale : prouver que cette terre n'était pas qu'un ancien lieu de passage, comme on avait souvent pu la décrire. Elle était selon lui bien plus que cela : un endroit idéal pour l'habitation humaine, avec toute l'eau, la nourriture et les autres ressources dont les populations préhistoriques auraient eu besoin pour prospérer.

**Submergée par la montée des eaux**  
Doggerland fait partie de ce que l'on

appelle en archéologie sous-marine les "plateaux continentaux submergés". Il y a environ 20 000 ans, à la fin du dernier maximum glaciaire, la fonte des glaciers a entraîné une augmentation du niveau de la mer de 125 mètres, ce qui a eu pour conséquence d'engloutir de grandes surfaces de terre.

Il existe donc sur le globe, de nombreux autres plateaux continentaux submergés. Par exemple, celui qui s'étend entre l'Amérique du Nord et la Russie appelée Beringia. Ou encore le Sahul Shelf, qui dépasse de l'Australie. En tout, les étagères côtières submergées occupent une surface à peu près équivalente à celle de l'Amérique du Nord actuelle et auraient été des territoires fondamentaux pour l'occupation et la migration humaine.

#### Les premiers signes de vie

Avant même que Gaffney commence à étudier ce territoire, plusieurs indices permettaient d'imaginer que Doggerland avait été autrefois une terre pleine de vie. À l'époque victorienne, des chalutiers qui pêchaient au large des côtes anglaises remontaient parfois à la surface des os de mammifères :

des loups, des ours, des élans, des mammouths et des rhinocéros. Durant les siècles qui suivirent, une série d'artefacts furent retrouvés sur les plages anglaises et collectés dans des musées.

Les archéologues et scientifiques commencèrent alors à s'intéresser à ces artefacts et à tenter de les contextualiser. Mais ce n'est qu'en 1998, que pour la première fois, l'une d'entre eux se mit à considérer cette terre comme un lieu important. Il s'agit de Bryony Coles, professeure d'archéologie préhistorique à l'université de Bristol. Coles baptisa alors ce territoire "Doggerland" et le présenta comme un lieu central de l'Europe du Nord à l'époque préhistorique, habité et vivant, et non pas uniquement comme un pont reliant des terres séparées.

#### Une terre abondante et dynamique

Mais alors à quoi ressemblait ce territoire à l'époque préhistorique ? Vincent Gaffney a passé ses deux dernières décennies, soit la moitié de sa carrière, à tenter de répondre à cette question. Pourtant, durant toutes ces années, Vincent Gaffney n'a jamais posé un pied sur Doggerland. Au sein d'un laboratoire dont il est le

créateur, le Submerged Landscapes Research Center, il s'est consacré avec son équipe à trier une grande quantité de données issues de sondages sismiques, à étudier les cartes 3D et à analyser la complexité écologique de ces paysages.

Les prélèvements de sédiments réalisés par l'un de ses confrères ont notamment permis d'identifier 574 espèces de plantes ayant prolifié avant l'Holocène (il y a plus de 12 000 ans).

Doggerland, avant d'être englouti, semblait donc être une zone riche en ressources naturelles, idéale pour les chasseurs-cueilleurs.

Au-delà de ces découvertes purement scientifiques, l'étude d'un tel lieu de vie submergé sous l'eau peut nous amener à des réflexions philosophiques. Comme le souligne justement l'article d'*Atlas Obscura* :

"Doggerland nous rappelle que le monde n'est pas statique, que le paysage que nous connaissons aujourd'hui est différent de ce qu'il était dans le passé et qu'il ne restera pas le même à l'avenir. La disparition de Doggerland est aussi un rappel de la dépendance de l'humanité à la nature et de sa soumission à celle-ci".

## Recréer la glace en Arctique: l'ambitieux projet qui divise scientifiques et environnementalistes



**LA START-UP** britannique Real Ice développe une technologie permettant de recréer des couches de glace en Arctique et ralentir la fonte des glaciers. Un projet ambitieux, mais controversé, qui soulève des inquiétudes environnementales.

Recréer de la glace en Arctique. C'est le projet fou de la start-up britannique Real Ice qui travaille avec des scientifiques pour développer une technologie censée résoudre le problème de la fonte des glaciers. D'après CNN, cela fait deux ans que l'équipe mène des tests en Arctique. Les premiers ont eu lieu en Alaska et avaient pour principal objectif de vérifier que l'équipement fonctionnait et qu'il pouvait résister au froid intense. En janvier dernier, entrepreneurs et scientifiques de Real Ice ont pu tester leur technologie dans le petit village côtier de Cambridge Bay, au Canada. Leur expérience aurait selon eux, montré des résultats plutôt prometteurs.

#### Une idée ambitieuse

Le plan de Real Ice pour protéger ce paysage océanique glacé consiste à insérer

des pompes électriques submersibles sous la glace pour pomper l'eau de la mer et la ramener à la surface. L'eau gèle en s'accumulant comme une énorme plaque, créant ainsi une couche supplémentaire de glace.

Une nouvelle série de tests à Cambridge Bay a débuté en novembre et a couvert jusqu'à présent 430 000 pieds carrés. "Au cours des dix premiers jours de l'essai, la glace était déjà plus épaisse de 10 cm aux endroits testés" a assuré Andrea Ceccolini, co-directeur général de Real Ice. Leur objectif ultime est d'épaissir la glace de l'Arctique sur plus de 600 000 kilomètres carrés - soit une superficie plus de deux fois supérieure à celle de la Californie - afin de ralentir, voire d'inverser la fonte des glaces.

Pour concrétiser ce projet, ils pensent pouvoir automatiser le processus à l'aide

de drones sous-marins d'environ 1,5 mètre de long, alimentés par de l'hydrogène vert. Loin d'être abordable, ce projet coûterait entre 5 et 6 milliards de dollars par an.

#### Un projet qui suscite bien des controverses

L'idée développée par Real Ice s'inscrit dans le cadre de nombreuses propositions controversées de géo-ingénierie visant à sauver les régions polaires vulnérables de la planète.

En novembre 2024, un rapport co-écrit par des dizaines de scientifiques met en garde sur les effets potentiellement néfastes que représente la multiplication de ses projets de géo-ingénierie polaire, pointant notamment les risques environnementaux d'une trop forte affluence humaine dans l'Arctique.

## Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.  
 (Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.  
 Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



<p><b>www.jeune-independant.net</b>  <b>Fondé le 28 mars 1990</b>  <b>QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION</b></p> <p>Maison de la Presse    Tahar-Djaout    1, rue Bachir-Attar,    Place du 1<sup>er</sup>-Mai    16016 Alger</p> <p>Tél. :    (020) 06.44.02    (070) 25.19.19    Fax : (020) 06.38.26</p>	<p>Édité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA *****</p> <p><b>Gérant</b>  <b>ALI MECHERI</b>  <b>Directeur</b>  <b>de la publication</b>  <b>BOUDJEDRI TAHAR</b>  <b>(KAMEL MANSARI)</b>  *****</p> <p><b>IMPRESSION</b>  <b>SIMPRAL</b>  *****</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b>  <b>Régie pub JI</b>  <b>Tél. :</b> (021) 66.26.13  <b>Fax :</b> (021) 66.06.10  <b>jeuneindependant@yahoo.fr</b></p> <p><b>CONTACTEZ AUSSI</b>  <b>ANEPE</b></p> <p>« POUR VOTRE PUBLICITE    S'ADRESSER A :    L'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.</p>	<p>(020) 05.13.45    (020) 05.13.77  <b>E-mail:</b> agence.regle@anep.com.dz    programmation.regle@anep.com.dz    agence.oran@anep.com.dz    agence.annaba@anep.com.dz    agence.ouargla@anep.com.dz    agence.constantine@anep.com.dz</p> <p>*****</p> <p><b>BUREAUX RÉGIONAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annaba    3, rue Ibn Khaldoun, Annaba</li> <li>• Mob. :    (0662) 18.41.81  <b>Fax :</b> (038) 80.20.36</li> <li>• Constantine    Maison de la presse Ahmed Taâkoucht,    Constantine</li> <li>• Tél.-Fax :    (031) 66.32.64</li> <li>• Bejaia</li> </ul>	<p>Tizi Ouzou    6, rue Capitaine Si Abdallah    15 000  <b>Tizi Ouzou</b></p> <p><b>Tél. :</b>  <b>(026) 22.95.62</b>  <b>Fax :</b> (026) 22.95.62</p> <p>Tizi Ouzou : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10</p> <p><b>N° Tél. :</b>  <b>034-12-66-21</b>  <b>Email :</b> jjibejaia@yahoo.fr</p> <p>Constantine :    TipasaB.P. 66-A    42 000 Tipasa</p> <p><b>Tél. :</b>  <b>(024) 43.60.26</b></p>
---	--	---	--	--

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.  
 Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

*Toux, sécrétions importantes... 200 enfants naissent chaque année avec la mucoviscidose. Cette maladie génétique héréditaire touche les poumons et réduit l'espérance de vie.*

**L**a mucoviscidose est une maladie génétique et héréditaire qui touche les poumons mais aussi d'autres organes comme le système digestif, le pancréas, le foie... et réduit l'espérance de vie. Environ 200 enfants naissent chaque année en France avec cette maladie. Elle a emporté Grégory Lemarchal le 30 avril 2007, à l'âge de 23 ans. En participant à la Star Académie en 2004, il a fait connaître cette maladie auprès du grand public. Suite à son décès, ses parents Pierre et Laurence Lemarchal ont créé l'Association Grégory Lemarchal pour récolter des dons permettant de soutenir la recherche sur la mucoviscidose. C'est quoi la mucoviscidose ? Quels sont les symptômes ? Les risques de transmission ? Quels sont les traitements ? Comment la diagnostiquer ?

#### C'est quoi la mucoviscidose ?

La mucoviscidose (ou fibrose kystique) est une maladie génétique héréditaire. "Elle affecte le fonctionnement cellulaire de, presque tous organes comme les poumons, le système ORL, le système digestif, le pancréas, le foie et les voies biliaires, ainsi que les organes reproducteurs".

#### Quelle est l'espérance de vie de la mucoviscidose ?

Environ 5000 patients vivent avec la mucoviscidose en France. "L'espérance de vie est actuellement de 47 ans, mais elle devrait encore augmenter bientôt grâce aux nouveaux traitements qui sont en recherche actuellement", déclare la professionnelle. En effet, des nouveaux médicaments beaucoup plus efficaces sont actuellement étudiés. Des recherches ont déjà été publiées dans des revues aux Etats-Unis. Aujourd'hui, "il y a des patients aux cas très graves, la majorité vivent une vie bien", insiste la professionnelle. "On pense que les patients ne peuvent pas faire de projets de vie, ou avoir une famille.... Mais ce n'est plus vrai aujourd'hui !".

#### Est-ce que la mucoviscidose se transmet ?

La cause de la mucoviscidose est génétique. En effet, notre patrimoine génétique, présent dans nos chromosomes, détermine les caractéristiques et le fonctionnement de notre corps. Or, les patients atteints de cette maladie ont un gène mal codé : il s'agit du CFTR, localisé sur le chromosome 7. Cette mutation entraîne un dysfonctionnement d'une protéine qui transporte le sel et le chlore dans le corps. Ce dysfonctionnement altère la production des sécrétions : "les patients atteints de mucoviscidose perdent beaucoup plus de sel que la normale. Du coup, il en manque dans les organes, et c'est ce manque de sel qui va rendre le mucus trop sec, trop visqueux, dans tous le corps et altérer le fonctionnement des organes (bronches, colon, utérus, etc.)", détaille la professionnelle.



## Mucoviscidose : espérance de vie, conséquence, c'est quoi ?

Cela engendre des atteintes respiratoires (infections) et des troubles digestifs (par atteinte du pancréas) etc. d'autres organes sont touchés en fonction de la mutation.

"Les patients atteints de mucoviscidose perdent beaucoup plus de sel que la normale : ce déficit altère le fonctionnement des organes"

#### Quels sont les premiers symptômes de la mucoviscidose ?

"Il y a différentes formes de mucoviscidose qui évoluent avec l'âge", explique Natascha Remus. "Chez les petits bébés, les symptômes sont souvent digestifs. Ils ont une malabsorption des aliments, ne digèrent pas correctement, mangent beaucoup, mais sont très ballonnés. Une fois qu'ils sont traités, ils vont assez bien !", souligne la spécialiste. En grandissant, l'enfant a beaucoup de sécrétions dans le nez et les oreilles. Il faut bien effectuer des lavements, car si l'enfant arrive moins bien à entendre, "cela peut entraîner un retard de langage" précise-t-elle. Comme les autres enfants, ils peuvent attraper des rhumes ou bronchites, mais "vu que chez eux, les sécrétions sont plus vives, les bronchites sont souvent surinfectées par des bactéries, avec une toux grasse, une gêne à l'effort, perte d'appétit...", explique-t-elle. Mais en temps normal, "on ne reconnaît pas un enfant atteint de la mucoviscidose des autres enfants. Ils ont une vie normale !". Cette première phase dure jusqu'à l'adolescence. "Aujourd'hui, on a de moins en moins d'adolescents qui ont de grosses infections et qui ont besoin de cures intraveineuses, ça devient moins fréquent", précise la professionnelle.

#### Quelles sont les conséquences de la mucoviscidose adulte ?

Une fois adulte, la mucoviscidose touche un peu tous les organes. Selon sa forme, elle entraîne divers symptômes :

- Une hyperviscosité ou épaissement des sécrétions émises par le corps.
- Des atteintes ORL, avec des sécrétions dans le nez ou les oreilles qui peuvent persister et entraîner des sinusites chroniques dans certains cas.
- Au niveau des poumons, l'apparition d'une toux persistante, une susceptibilité aux bronchites, puis à un stade évolué, une insuffisance respiratoire chronique.
- Au niveau du pancréas, "une insuffi-

sance pancréatique qui entraîne des difficultés digestives, avec diarrhées abondantes qu'on sait aujourd'hui mieux traiter pour éviter un retard de croissance", insiste Natascha Remus.

► Une cirrhose hépatite pour environ 40% des patients, "mais le foie se régénérant bien, ils peuvent vivre normalement", précise la docteure.

► Les patients atteints de mucoviscidose perdant trop de sel dans la sueur, ils doivent donc boire plus et manger plus salé (cela concerne aussi les plus petits). Chez l'adulte, l'homme est infertile, et la femme hypofertile (peu fertile) à cause des sécrétions dans l'utérus et les trompes. Quand les patients deviennent plus âgés, "on trouve des douleurs articulaires et osseuses que l'on a du mal à traiter", explique la professionnelle. D'autres organes sont touchés de manière inconstante et généralement à des stades évolués, notamment le cœur. Les symptômes suivants sont le signe d'une situation d'urgence : déshydratation (accentuée en période de forte chaleur) douleurs abdominales violentes arrêt des selles présence de sang dans les crachats vomissements de sang aggravation rapide de la fonction respiratoire.

#### Quelles sont les maladies causées par la mucoviscidose ?

La mucoviscidose est associée à différentes pathologies affectant plusieurs organes. Les manifestations peuvent varier selon l'âge. Dans la majorité des cas, il y a des pathologies du système respiratoire comme :

une broncho-pneumopathie chronique obstructive, des bronchectasies (EFR, RP, TDM), des infections pulmonaires chroniques, une polyposé naso-sinusienne, une sinusite chronique (TDM).

#### Infection pulmonaire : quels symptômes et comment la soigner ?

Les infections pulmonaires peuvent avoir diverses origines. Ces infections sont potentiellement graves et nécessitent parfois une prise en charge en urgence. Symptômes, causes, complications et traitements... Eclairage du Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue à la Pitié-Salpêtrière, à Paris.

Comme vu précédemment, certaines pathologies de l'appareil digestif sont

également associées à la mucoviscidose comme par exemple : une insuffisance pancréatique externe (qui concerne une grande majorité des patients), une obstruction intestinale, une cirrhose.

L'association à un diabète est très fréquente compte tenu de l'insuffisance pancréatique. Les enfants atteints de mucoviscidose ont également plus de gêne respiratoire pendant l'effort, et sont plus facilement asthmatiques, car leurs bronches sont plus sensibles qu'un enfant normal.

#### st-ce que la mucoviscidose se soigne ?

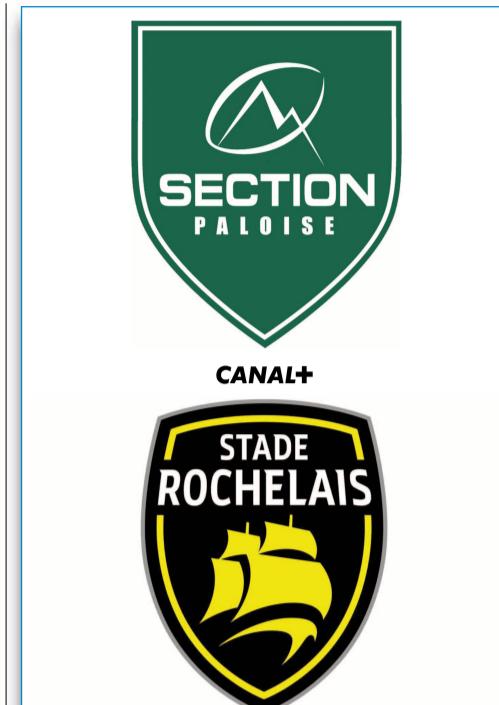
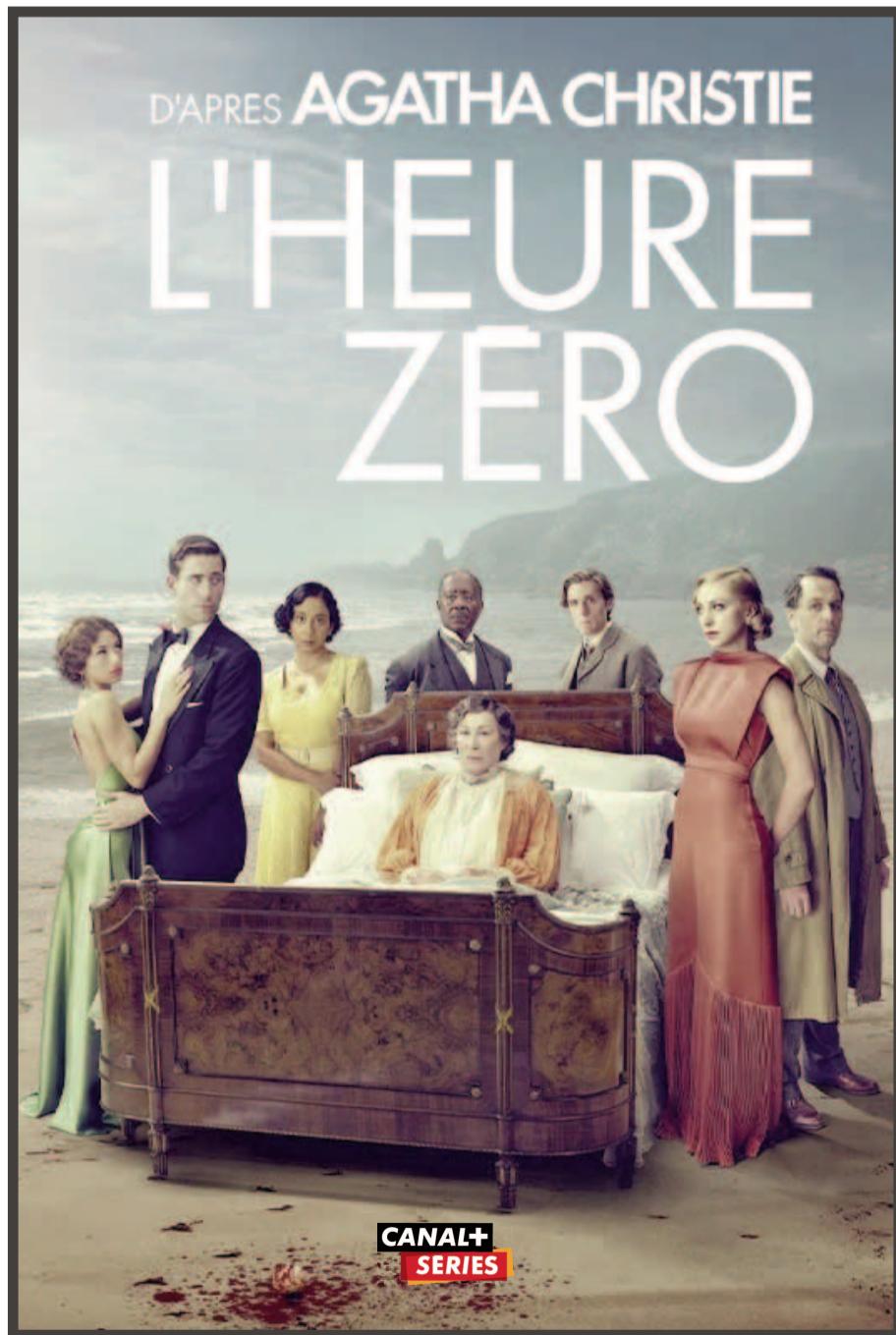
"Il n'y a pas encore de traitement curatif pour traiter la mucoviscidose. Néanmoins, beaucoup de traitements sont préventifs. Les enzymes pancréatiques par exemple, servent à substituer le pancréas sont très efficaces aujourd'hui pour vivre quasiment normalement", explique la médecin. Le traitement de la mucoviscidose nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, regroupant des médecins de différentes spécialités : un kinésithérapeute, un psychologue pour le suivi, et un diététicien. Le patient suivra une rééducation par kinésithérapie respiratoire, un régime riche en calories et complété par des enzymes (lipase notamment, déficiente) et des vitamines. Il doit bien évidemment avoir une hygiène irréprochable. En cas d'infections pulmonaires fréquentes, des antibiotiques sont donnés après analyse des germes contenus dans les crachats.

#### Kaftrio : c'est quoi ce traitement contre la mucoviscidose ?

Le Kaftrio est un traitement destiné à certains enfants atteints de mucoviscidose. "Ce traitement va être généralisé pour les enfants atteints de mucoviscidose" a annoncé François Braun, ministre de la Santé, le 17 décembre.

#### Greffé et mucoviscidose

"Dans les cas où un adulte atteint de la mucoviscidose a beaucoup de bronchites, qui ont détruit ses poumons, il peut être atteint d'une insuffisance respiratoire. Dans ce cas, il aura besoin d'une greffe", indique la spécialiste. Et d'ajouter "actuellement, ça concerne encore de jeunes adultes entre 20 et 30 ans, mais avec ce nouveau médicament, l'âge va décaler de plus en plus tard".



## télévision

## PROGRAMME DU JOUR

21h00	Comédie - France 2021 Les Tuche 4	TF1
21h00	Cinéma - Etats-Unis - Canada 2021 Dune	2
21h00	Magazine de l'économie Capital	6
21h00	Rugby : Top 14 Saison 2025 Pau / La Rochelle	CANAL+
20h50	Film d'action Etats-Unis - Allemagne - 1997 Air Force One	W9
20h55	Thriller Etats-Unis - 2008 L'œil du mal	CINE + FRISSON
21h05	Comédie France - 2020 Boutchou	6ter
21h00	Comédie - France 2024 Super Papa	CINE + PREMIER
21h50	Formule 1 Formule 1 : Grand Prix du Qatar	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie - France 2025 God Save the Tuche	CINE CINEMA
20h50	Comédie France - 2017 Les nouvelles aventures de Cendrillon	CANAL+ FAMILY
21h20	Film d'action France - 2022 Kung-Fu Zohra	TMC

21h00 la chaîne CANAL+ SERIES



Série policière (Grande-Bretagne - 2025)  
Saison 1 - Épisode 1/2

## L'heure zéro, d'après Agatha Christie

Lorsqu'un meurtre est commis à Gull's Point, un détective troublé doit révéler un sombre secret de famille.

A Gull's Point, la tension monte à l'arrivée d'un invité surprise. Le lendemain, les hôtes de Gull's Point décident de faire un tour à l'hôtel de passe situé de l'autre côté de la baie d'Easterhead, snobant Lady Tressilian qui les attendait pour le déjeuner...

22h30  
Série policière (Grande-Bretagne - 2025)  
Saison 1 - Épisode 1/2

## L'heure zéro, d'après Agatha Christie

Avec un rythme volontairement lent, ce final sonde les tréfonds de l'âme humaine, rendant hommage à l'écriture d'Agatha Christie, très axée sur la psychologie des personnages. Les masques tombent dans une mise en scène qui joue la carte du classicisme, servie par des acteurs au jeu contenu.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	ROUARGLA	CHLEF	MOSTAGANE M	O R A N
	Fadjr Dohr Agr Maghrib Icha						
	05:43 12:18 14:54 17:13 18:42	05:47 12:22 15:00 17:19 18:47	06:01 12:37 15:15 17:34 19:02	05:47 12:27 15:15 17:34 18:58	06:08 12:43 15:22 17:40 19:09	06:12 12:48 15:27 17:46 19:14	06:15 12:51 15:31 17:49 19:17

LE JEUNE

# INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

N° 8354 – DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	19°	8°
Oran	18°	10°
Constantine	16°	2°
Ouargla	16°	2°

## PRÉVENTION DES INONDATIONS Un plan national pour renforcer la résilience

**La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a présidé hier, à l'Ecole nationale d'administration d'Alger, l'ouverture d'une Journée nationale d'étude dédiée au thème de la «Prévention des inondations dans le cadre de l'adaptation au changement climatique en Algérie».**

**U**n rendez-vous marqué par la présentation du Plan national d'adaptation (PNA), en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Prenant la parole à l'ouverture, à côté du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de la représentante du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, Kaoutar Krikou a déclaré que la rencontre s'inscrivait dans une «démarche stratégique» visant, selon elle, à renforcer la résilience du pays face aux impacts du changement climatique. Elle a ajouté que l'Algérie, «comme l'ensemble des pays de la Méditerranée et d'Afrique du Nord», se trouve exposée à des phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents, citant notamment «la hausse des températures», «la modification du régime des pluies», «la rareté de l'eau», «les incendies» et «la désertification».

En cette circonstance, Mme Krikou a indiqué que la journée avait pour mission de présenter l'état d'avancement du PNA, élaboré, depuis 2023, en partenariat avec le PNUD. Ce cadre stratégique permettra, à ses yeux, d'intégrer l'adaptation dans les politiques de développement durable» et d'accompagner les secteurs face aux risques d'inondations, de sécheresse ou de dégradation des terres, notamment suite à l'Accord de Paris sur le climat de 2016, ratifié par l'Algérie, ainsi que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La même conférencière a également réitéré l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui, selon ses propos, a souligné, lors de différentes rencontres internationales, la stratégie d'une «approche globale de l'adaptation fondée sur la sécurité hydrique, la gouvernance climatique et la transition énergétique».

Selon les déclarations de la ministre, le président de la République a précisé que «l'autosuffisance et la sécurité alimentaire constituent des priorités nationales, tout en appelant à des partenariats avec les pays du G20 et les Etats africains pour appuyer la transition énergétique et fortifier la résilience». Elle a ajouté : «Il a également réaffirmé la disposition de l'Algérie à contribuer à un fonds international de réduction des risques de catastrophes et à soutenir les pays les plus vulnérables».



La ministre de l'Environnement,  
Kaoutar Krikou.

La ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur moult mesures engagées par l'Algérie, à savoir «la loi 24-04 sur la prévention des risques, le recours stratégique au dessalement, la relance du Barrage vert ou encore l'intégration accrue des espaces verts dans l'urbanisation».

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, est revenu sur les efforts menés par son département dans le cadre de la réduction des risques d'inondations. Il a fait savoir que «de nombreux projets» étaient en cours à travers le pays pour aménager les vallées et les cours d'eau, tandis que «douze opérations de protection urbaine et rurale ont été inscrites dans la loi de finances 2026». Il a, en ce sens, énuméré diverses mesures : études hydrologiques des bassins versants, acquisition envisagée de systèmes d'alerte précoce, campagnes régulières de nettoyage des oueds avant l'automne, modernisation des infrastructures de drainage, et protection renforcée du domaine hydraulique national.

Dans son allocution, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, a qualifié le thème de la journée de «crucial et porteur d'avenir pour l'Algérie».

Elle a, à cet égard, estimé que les inondations constituent aujourd'hui «l'un des risques climatiques les plus significatifs» pour le pays, en raison de «leur intensité croissante et de leurs conséquences humaines et économiques».

Dans le même registre, elle a mentionné que ces phénomènes reflètent également «une vulnérabilité systémique» liée, entre autres, à l'urbanisation rapide et à la complexité de la gestion de l'eau. Pour elle, la prévention «ne peut être une option», mais doit devenir «un

pilier de la planification publique». Mme Van Rijn a aussi rapporté que le PNA reposait sur trois leviers essentiels : «la science, l'anticipation et le financement». Elle a tenu à préciser que le PNUD accompagne l'Algérie dans la traduction de «ces priorités en actions concrètes, notamment à travers les outils de cartographie, la planification stratégique et le financement, le développement des assurances climatiques».

Elle a, d'ailleurs, affirmé que la réussite d'une stratégie nationale d'adaptation dépendait de trois facteurs, à savoir «la volonté politique, la coordination interinstitutionnelle, et l'investissement dans la connaissance». «L'Algérie réunit aujourd'hui ces conditions», a-t-elle estimé, saluant «le leadership climatique du pays en Méditerranée et en Afrique du Nord, aux côtés des autres pays leaders. Enfin, la représentante onusienne a résumé l'approche du PNA autour de quatre actions clés : «anticiper, cartographier, planifier et financer».

Les ateliers organisés tout au long de la journée ont permis un dialogue entre les acteurs institutionnels, experts, universitaires et partenaires techniques. Les recommandations retenues devront, selon les différents intervenants, contribuer au renforcement du système national de prévention des inondations et à la consolidation de la gouvernance climatique.

Khalil Aouir

## DÉCÈS DE SHEIKH DAHIRU USMAN BAUCHI

Tebboune adresse ses condoléances

**LE PRÉSIDENT** de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé avant-hier soir ses profondes condoléances à la famille du défunt Sheikh Dahiru Usman Bauchi, Khalife de la Tariqa Tijaniya au Nigeria, saluant sa contribution exceptionnelle à la diffusion des valeurs de l'islam. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Dans un message empreint de solennité et de compassion, le chef de l'État a assuré la famille et les proches du défunt de son soutien moral et de sa prière pour le repos de son âme. «A la famille du défunt érudit, Sheikh Dahiru Usman Bauchi, que Dieu Tout-Puissant lui accorde Sa sainte miséricorde. Face à cette épreuve douloureuse et affligeante, nous ne pouvons que nous soumettre à la Volonté divine», lit-on dans le message présidentiel. Le président Tebboune a rendu hommage à l'éminent savant nigérian, qualifié de guide spirituel de la Tariqa Tijaniya et de défenseur des valeurs de l'islam. «Sa disparition est une grande perte pour la Nation islamique, à un moment où son savoir éclairait de nombreux pays de notre continent et au-delà, contribuant à renforcer les liens entre les pays musulmans», a souligné le président. Le message insiste également sur la portée universelle de l'action du Sheikh Dahiru Usman Bauchi, qui, par son engagement religieux et spirituel, a œuvré au rayonnement de la religion et au renforcement des liens fraternels au sein de la Oummah. Le président Tebboune a présenté, au nom de l'Algérie et en son nom personnel, ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses disciples et à tous ceux qui l'estiment à travers le monde, en particulier au Nigeria, pays frère. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», a rappelé le chef de l'État, soulignant la foi et la résignation devant la perte d'un guide spirituel.

S. N.

## MONOXYDE DE CARBONE

### 18 personnes secourues en 24 h

**LES SERVICES** de la Protection civile ont enregistré une activité intense durant ces dernières 24 heures, avec un total de 2 812 interventions, soit en moyenne une intervention toutes les 30 secondes, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Concernant les incidents liés au monoxyde de carbone, les équipes ont effectué neuf interventions, au cours desquelles 18 personnes ont été secourues. Fort heureusement, aucun décès n'a été signalé dans ce type d'accidents. Par ailleurs et concernant les accidents de la circulation, les services de la Protection civile ont enregistré 137 accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du pays. Ces accidents ont causé un décès et fait 169 blessés, pris en charge par les secours.

S. N.

## TRAFFIC DE MIGRANTS ET DROGUES Démantèlement d'un réseau criminel à grande échelle

**LE SERVICE** central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a annoncé, hier, le démantèlement d'une structure pyramidale opérant dans le trafic de migrants par mer et le trafic illicite de drogues, avec l'arrestation de 36 membres du réseau, indique un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). L'opération, menée au cours de la semaine écoulée, a permis la saisie de véhicules de luxe, d'embarcations équipées de moteurs puissants et de sommes d'argent considérables. Les investigations, menées sur six mois et caractérisées par des ramifications complexes, ont permis de découvrir le plan criminel du réseau et d'identifier ses membres, qui

opéraient sous couvert d'activités légales de vente et de location de voitures de luxe. Selon la DGSN, l'opération, supervisée par le parquet de la République, a également conduit à la saisie d'une arme à feu de catégorie 4 (pistolet), de 4 embarcations motorisées, de matériel marin, de 22 véhicules de luxe, de deux motocycles, d'une somme en monnaie nationale estimée à 3 milliards de centimes, d'un montant en devises de 6 000 euros et de 3 appareils GPS. Les 36 suspects ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger, où ils seront jugés pour leur implication dans ces activités criminelles organisées.

H. B.